MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SEPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITE BLIDA 01



Institut d'Architecture et d'Urbanisme

MEMOIRE DE MASTER 02

Option « Architecture et Habitat »

Le vivre ensemble, vecteur d'attractivité en milieu urbain.

Conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Ménéaa

Élaboré par:

- Djarrar Hadjer.
- Dridi Imene.

Jurvs d'évaluation:

Président: Mr Wadah

Examinateur: Mr Zougari

Encadreurs: -Mr KADRI Hocine

- Mr. DOUADJI Younes.

Année Universitaire: 2017/2018



وَمَا تَوْفِيقِي إِلاَّ بِاللهِ

My success is only by Allah

Remerciements:

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui on voudrait témoigner toute notre reconnaissance. Nos plus vifs remerciements sont adressés à MR. KADRI HOCINE et MR DOUADJI YOUNES pour avoir accepté d'encadrer ce modeste travail, de nous avoir accordé de leurs temps et d'avoir été présents à chaque étape de son élaboration, à Monsieur Ait Saadi, Monsieur Saidi, et Monsieur Derder Azzedine ainsi qu'aux différentes personnes rencontrés pendant la sortie pédagogique nos remercîment vont à Madame Sahki, Monsieur Nouh, Monsieur Boukadoum et aux différents guides On les remercie pour tous les conseils et remarques pertinentes qui nous ont aidé à finaliser notre travail. Qu'ils puissent trouver dans ce dernier le témoignage de notre sincère gratitude et de notre profond respect. A messieurs et mesdames les membres du jury Mr. Wadah ainsi que Mr. Zougari, merci d'avoir pris le temps d'évaluer ce mémoire. Au terme de notre cursus rendre hommage sans exception à tous les enseignants universitaire, on souhaiterait permanents comme associés et vacataires pour les efforts qu'ils ont consentis pour notre formation tant en Licence qu'en Master malgré toutes les difficultés rencontrées. Aujourd'hui au terme de nos études on tient à dire merci à nos parents, aux membres de nos famille ainsi qu'à nos amis pour leur aide et soutiens, merci pour tout.

<u>Dédicace</u>

Je dédie ce mémoire à :

Ma mère, affable, honorable, aimable, tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance.

Mon père qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutient permanent venus de toi. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, le dévouement et le respect que j'ai toujours eu pour vous

Mes frères ainsi que ma sœur, qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité.

Mes amis Houssem, Sissani, Omar, Djellata, Amel, et ma binôme mercipour le soutient permanent venus de vous. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, et le respect que j'ai toujours eu pour vous.

Mes professeurs qui doivent voir dans ce travail la fierté d'un savoir bien acquis

<u>Dédicace</u>

Je dédie ce mémoire à :

Ma mère, affable, honorable, aimable, tu représentes pour moi le symbole de la bonté par excellence, la source de tendresse et l'exemple du dévouement qui n'a pas cessé de m'encourager et de prier pour moi. Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, Mon père, qui peut être fier;

Mes frère ma belle-sœur ainsi que ma tante, qui n'ont cessé d'être pour moi des exemples de persévérance, de courage et de générosité. Ma meilleure amie Imene ainsi qu'à Sara ,Chawki, Samira, et ma binôme et à tous mes amis, Mercipour le soutient permanent venus de vous. Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, et le respect que j'ai toujours eu pour vous.

Mes professeurs qui doivent voir dans ce travail la fierté d'un savoir bien acquis.

Drídí Imene.

RESUME:

Ce travail consiste à concevoir un quartier résidentiel qui assure la cohésion sociale et l'attractivité urbaine au niveau de la ville nouvelle d'El Méneaa. Le processus d'élaboration et de conception du projet s'établira en essayant de toucher plusieurs concepts liés à la démarche du développement durable afin de traiter l'aspect social ainsi que les espaces partagés pour répondre aux enjeux du vivre ensemble. D'un point de vue urbanistique, le site sur lequel nous travaillons est une nouvelle ville du Sud qui appuie les démarches du développement durable. C'est dans ce sens que notre approche urbaine se basera sur des principes du développement durable notamment par l'implantation d'un quartier durable visant à favoriser ainsi la mixité sociale et fonctionnelle.

Mots clés: cohésion sociale, développement durable, mixité, attractivité urbaine, ville nouvelle, espaces partagés.

ABSTRACT:

This work consists in designing a residential district that ensures social cohesion and urban attractiveness at the level of the new town of El Meneaa. The project development and design process will be established by trying to touch on several concepts related to the sustainable development approach in order to address the social aspect as well as the shared spaces to meet the challenges of living together. From an urban point of view, the site we are working on is a new city in the South that supports sustainable development initiatives. It is in this sense that our urban approach will be based on principles of sustainable development including the establishment of a sustainable neighborhood to promote social and functional diversity.

Key words: social cohesion, sustainable development, diversity, urban attractiveness, new city, shared spaces.

ملخص

يتكون هذا العمل من تصميم منطقة سكنية تضمن التماسك الاجتماعي والجاذبية الحضرية على مستوى مدينة المنيعة الجديدة. سيتم إنشاء عملية تطوير وتصميم المشروع من خلال محاولة التطرق إلى العديد من المفاهيم المتعلقة بنهج التنمية المستدامة من أجل معالجة الجانب الاجتماعي وكذلك المساحات المشتركة لمواجهة تحديات العيش معا. من الناحية الحضرية ، فإن الموقع الذي نعمل فيه هو مدينة جديدة في الجنوب تدعم مبادرات التنمية المستدامة. ومن هذا المنطلق ، سوف يستند نهجنا الحضري إلى مبادئ التنمية المستدامة ، بما في ذلك إنشاء حي مستدام لتعزيز التنوع الاجتماعي . والوظيفي

الكلمات المفتاحية: التماسك الاجتماعي ، التنمية المستدامة ، التنوع ، الجاذبية الحضرية ، المدينة الجديدة ، المساحات المشتركة

Table des matières

Remerciements.	
Dédicaces.	
Résumé.	
Tables des matières.	
Liste des figures.	
Liste des tableaux.	
1. Chapitre I	
Introduction générale	1
Contexte et intérêt de la recherche	
Problématique :	3
Hypothèses de la recherche :	4
Objectifs de la recherche :	5
Méthodologie de la recherche :	5
2. Chapitre II	
Etat des connaissances sur « le vivre enssemble »	
Introduction:	
II-1 Concepts et Définitions	8
II-1-1Présenation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT)::	8
II-1-1-2 Lignes directrices du SNAT 2029 : :	8
II-1-1-3 Objectifs du SNAT 2029:	9
II-1-2-1 « vivre ensemble » : :	9
II-1-2-2 Bien-vivre ensemble	9
II-1-2-3 Cohésion sociétale :	9
II-1-2-4 Le vivre ensemble, aperçu historique::	10
II-1-2-5 Enjeux du vivre ensemble en Algérie :	11
II-1-2-6 Les fondements du vivre ensemble:	12
II-1-3 : concepts de lieux publics :	12
II-1-4 : Du lieu à l'hyperespace :	13
II-1-5 Figures de l'hyperespace :	14
II-1-6 L'espace public :	14
II-1-7 Le concept de Développement Durable :	18
II-1-7-1 Historique :	18
II-1-7-2 Les étapes importantes du développement durable :	19
II-1-7-3Les trois dimensions du développement durable :	24
II-1-7-4- Un développement humain durable :	

II-1-7-5 La cohésion social un des piliers du développement durable :	26
II-1-8 la ville, une communauté humaine :	
II-1-9 Un urbanisme cohérent pour favoriser la mixité, intégration et proximité : .	
II-1-10 l'atractivité urbaine	
II -1-11 Concepts des zones arides	
II-1-11-1Définition des zones arides	
II-1-11-2 Situation géographique des zones arides	
II-1-11-3 Caractéristiques des zones arides :	
II-1-11-4 Les zones arides en Algérie :	
II-2 Analyses d'exemples :	
II-2-1 Exemple international:	
II-2-2 Exemple national:	
Conclusion:	
3. Chapitre III Conception d'un quartier résidentiel dans la ville nouvelle d'El Méneaa	
Introduction	40
III. 1 Diagnostic et Analyse :	40
III.1.1 Analyse de la ville nouvelle d'El Méneaa :	40
III.1.1.1 Présentation de la ville nouvelle d'El Méneaa :	40
III.1.1.2 Situation géographique de la ville nouvelle d'El Méneaa :	41
a) Situation territoriale :	41
b) Situation régionale :	41
III.1.1.3 Accessibilité de la ville nouvelle ::	41
III.1.1.4 Contexte climatique de la ville nouvelle d'El Ménéaa:	44
a) Température :	44
b) La pluviométrie: :	44
c) L'humidité de l'air :	44
d) Les vents :	45
e) Ensoleillement :	46
III.1.1.5 Encrage juridique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :	46
III.1.1.6 Contexte de la création de la ville nouvelle de El Ménéaa :	46
III.1.1.7 Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéaa :	46
III.1.1.8 Les objectifs de la ville nouvelle d' El Ménéaa :	47
III.1.1.9 Principe d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa :	48

a) Organisation spatiale et occupation de sol :	48
b) Structure viaire :	48
c) Système de transport :	49
d) Système écologique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :	49
e) gestion des eaux de la ville nouvelle d' El Ménéaa : :	50
III.1.2 Analyse de l'aire d'intervention :	50
III.1.2.1 Situation de l'aire d'intervention :	51
III.1.2.2 Accessibilité à l'aire d'intervention :	52
III.1.2.3 Environnement immédiat :	52
III.1.2.4 Étude morphologique de l'aire d'intervention :	53
a) Forme et surface :	53
b) Topographie du site :	53
c) Géologie et sismicité du site :	54
III.1.2.5 Étude environnementale de l'aire d'intervention :	54
a) Étude microclimatique :	54
III.1.2.6 servitude du site :	54
III.1.2.7 Programmes :	55
III.1.2.8 L'analyse A.F.O.M ::	56
III.2 Conception du projet :	56
III.2.1 Concepts liés au contexte :	56
III.2.1.1 Principe d'implantation du projet :	56
a) L'idée du projet :	56
b) La genèse du projet :	57
III.2.1.2 Différents accès au projet :	58
III.2.1.3 Gabarit du projet :	59
III.2.2 Concepts liés au programme :	59
III.2.3 Concepts architecturaux :	59
III.2.3.1 concepts de géométrie :	59
a) logements collectifs :	60
b) Logements intermédiaires :	61
c) Les Grandes villas:	61
d) Les équipements :	61
III.2.3.2 Expression des façades :	62
III.2.3.3 Aménagement exterieur :	64
a) Les parcours :	65
b) Les parkings :	65
c) Le parc urbain :	65

d) Les placettes :	65
III.3 Concepts structurels et techniques :	66
III.3.1 Logique structurelle et choix du système constructif:	66
III.3.2 Choix de matériaux de construction et les détails techniques :	69
a) Les cloisons extérieures:	69
b) Les cloisons intérieures:	70
c) Le vitrage :	70
d) Les faux plafonds:	70
e) Etanchéité:	70
f) terrasse jardin:	71
g) mesure de protection contre incendie :	71
h) Accessibilité par les personnes à mobilité réduite:	71
i) Gestion des déchets::	72
Conclusion généralle : Bibliographie	
Annexe:	77
Annexe 1: analyse thématique	
Annexe 2 : programme	
Annexe 3 dossier graphique	

Contexte et intérêt de la recherche :

La tendance mondiale à l'urbanisation s'accélère, L'ONU prévoit que 66 % de la population mondiale vivra dans les villes d'ici 2050. Plusieurs pays ont déjà un taux d'urbanisation dépassant les 80 %. Le profil démographique des métropoles est désormais de plus en plus diversifié et composé de citoyens provenant de tous les continents et les régions du monde. Les villes sont ainsi le lieu où quotidiennement les citoyens de toutes origines se rencontrent ensemble. Elles sont des acteurs de premier plan dans les processus d'accueil et d'intégration. Elles sont également le lieu où se cimente véritablement le sentiment d'appartenance. Il est donc de la responsabilité des villes de garantir l'inclusion de leurs citoyens sur l'ensemble de leur territoire et de garantir une cohabitation harmonieuse, peu importe les origines des citoyens, et d'être vigilantes face à toute tendance de fracture sociale qui pourrait émerger. Cette concertation de la population dans les villes d'une part mène à un développement urbain traduit par un étalement sur des zones naturelles et de terres agricoles provoquant la destruction et l'appauvrissement de l'Eco system et d'autre part touche l'aspect sociologique qui est souvent négligé.

« vivre ensemble » un des défis les plus importants de nos sociétés parce que le monde change vite, et que ces changements touchent à la fois ce que nous sommes individuellement et collectivement. Nous vivons, dans nos nations, dans nos quartiers dans nos maisons, des tensions souvent importantes. Il y a de plus en plus de diversité culturelle ou de différence de couleur de peau, des écarts entre les riches et pauvres, grands petits, ou égalité entre homme et femme on parle donc de ségrégation², dans chacun de nos quartiers. Sans oublier les défis linguistiques et identitaires. Tous ces défis interpellent à la fois ce que nous sommes individuellement et collectivement, et c'est pourquoi ils sont si complexes à relever.

« L'entre soi » qui est l'opposé du « vivre ensemble » la notion d'entre soi désigne le regroupement de personnes aux caractéristiques communes, que ce soit dans un quartier, une assemblée politique, ou encore un lieu culturel. Elle sous-entend l'exclusion, plus ou moins active et consciente, des autres. Cette mise à distance d'autrui peut être revendiquée au nom de la supériorité d'un groupe. À l'inverse elle est parfois le mot d'ordre des groupes

¹Denis Coderre, maire SOMMET SUR LE VIVRE ENSEMBLE, MONTRÉAL 10 ET 11 JUIN 2015

⁻

² Action de mettre à part quelqu'un, un groupe : L'argent opère souvent une ségrégation sociale. Processus par lequel une distance sociale est imposée à un groupe du fait de sa race, femme ou homme, de sa position sociale ou de sa religion, par rapport aux autres groupes d'une collectivité.

opprimés revendiquant la non mixité des lieux, se créant des espaces protégés dans la ville. Parfois, l'entre soi se constitue contre l'espace public ou professionnel, au sein de la sphère familiale et domestique, là où se définissent aussi les identités de classe

Les enquêtes consacrées aux quartiers résidentiels montrent d'abord à quel point l'exclusivité contrôlée des espaces est une dimension de la domination sociale. L'entre-soi est en effet activement recherché : jouir des grandes avenues, des espaces verts et des paysages implique d'être en petit nombre ; en partager l'accès est source de promiscuités, parfois de confrontations non désirées. Au-delà de l'enjeu de l'exclusivité, l'ensemble du numéro montre une autre facette de l'entre soi. Les espaces publics comme les espaces privés sont en réalité toujours plus ou moins hétérogènes. En dépit des tentatives de privatisation des espaces publics, ou malgré les clôtures matérielles des copropriétés fermées, des « autres » y circulent, ne serait-ce que les différentes catégories de domestiques assurant leur entretien. ³

Le développement durable vise à favoriser un état d'harmonie entre les êtres humains et entre l'homme et la nature « il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » ⁴basé sur trois piliers : la dimension environnementale, la dimension sociale, la dimension économique qui se « renforcent mutuellement »⁵. Il ne s'agit donc d'envisager les interactions entre le social et l'environnement et l'économique. Intégrer le social et l'économique n'est pas une façon d'affaiblir l'environnement (comme le pensent certains environnementalistes) mais au contraire le moyen à la fois d'éviter des obstacles et des blocages à la progression de la performance environnementale mais aussi de mobiliser la société et ses forces productives dans l'identification et la mise en œuvre de cette performance environnementale⁶.

Dans le cas de l'Algérie, l'explosion démographique et l'exode rural, qui se sont amplifiés depuis les années 70 ont créé une pression continue notamment sur les grandes villes côtières telles qu'Alger, Annaba et Oran. Ce qui donnât naissance au plan ambitieux du SNAT 2030 visant à orienter l'aménagement et le développement du territoire national qui a eu recours à l'outil de ville nouvelle et mis en place un système de plusieurs couronnes allant D'Alger vers tout le territoire : Boughezoul, Bouinan, HassiMessaoud, Sidi Abdellah et El Méneaasont des exemples divers de chaque catégorie de ces villes nouvelles.

³(Tissot, 2014)

⁴Le rapport Brundtland (1987)

⁵(JOHANNESBUR, 2002)

⁶(Christian Brodhag, , 2009)

On a choisi la ville nouvelle d'El Ménéaa (déjà en chantier) qui s'inscrit dans le SNAT (horizon 2030) qui vise à équilibrer le développement urbain de l'Algérie en direction du Sud et Permettre le desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéaa et Hassi El Gara par la promotion et l'implantation des industries de pointe permettant d'encadrer le développement économique de la région du Sud et de renforcer la compétitivité territoriale par l'effet induit de la création d'emplois mais aussi édifier une ville autonome, dotée de diverses fonctions (l'habitat, l'administration, l'éducation, les services médicaux et la culture), pour impulser une dynamique économique et sociale durable

La provenance de la population future de la Ville Nouvelle sera constituée à partir de quatre sources :

- L'absorption de la population excédentaire générée par la croissance de la population des villes existantes d'El Ménéaa et de Hassi-el-Gara
- •L'intégration des populations nouvelles à partir des centres urbains de tout le territoire national attirées par le développement de nouvelles activités économiques et les nouvelles fonctions de la Ville Nouvelle.
- La croissance générée par l'excédent du solde naturel de la population résidante dans la Ville Nouvelle⁷

Dans le monde entier le développement durable s'impose comme le nouvel idéal de sociétés avancées, soucieuses de corriger les déséquilibres socio-environnementaux accumulés tout au long de l'ère contemporaine et inquiètes de leur devenir, l'histoire urbaine absorbe naturellement cette nouvelle ambition.⁸

Problématique:

Cédric Van Styvendael insiste sur cette nécessité de favoriser un « vécu partagé. Qu'il y ait 25% de logement social partout, parfait, mais Qu'en est-ilde l'altérité ? Il faut absolument régler cette question sinon on façonnera des espaces où il sera compliqué de se parler ». Cette question demeure centrale à l'heure où l'individualisme ne cesse d'ériger des barrières, « comment parvenir au consensus, cimenter une histoire collective ? Au sein des copropriétés, nous sommes confrontés à cet individualisme grandissant, dans le même quartier aujourd'hui les gens ne se disent même pas bonjour », déplore Roland Airiau.

_

⁷ IDEM

⁸⁽CRDD, 2011)

Si l'on convient que la conception architecturale de l'habitat entre dans une large mesure dans la catégorie du service, on doit clarifier la fonction de l'architecte qui n'est pas seulement de réaliser une œuvre selon les normes et les techniques en vigueur, mais de concevoir un lieu qui répond aux attentes des habitants impliqués, lieu dans lequel ils pourront continuer à s'exprimer. A vivre en harmonie permettront de nouveaux modes d'habiter durable d'exister.

Se souciant de la qualité de vie, un quartier résidentiel est prévu dans la ville nouvelle d'El Ménéaa (wilaya de Ghardaïa) caractérisée par un ciment aride, un projet qui a pour but d'appuyer les principes d'organisation de la ville dans lequel. Au cœur de ce projet se trouve le désir d'expérimenter de nouvelles formes de sociabilité fondées sur le partage et la solidarité, et ce tant au niveau de l'immeuble que du quartier. Les futurs habitants se reconnaitront dans leur habitat qui respecte leurs modes de vie : diversité des besoins en matière de logement, évolutivité et mutualisation d'espaces, voisinage plus solidaire et convivial, habitat de qualité mais accessible et respectueux de l'environnement.⁹

A cette fin, il est nécessaire de poser ces questions suivantes :

Quelles sont les mesures que nous pouvons employer afin de concevoir un quartier résidentiel à Ménéaa où les habitants vont « mieux vivre ensemble ? Où la notion de la collectivité règne ?

Hypothèses:

Aux questions posées, Nous supposons que faire du quartier résidentiel à el Méneaa un endroit où il fait bon vivre assurera la cohésion sociale, des éléments ont été mis en œuvre pour répondre à notre problématique :

- S'appuyer sur les principes du développement durable pour traiter l'aspect social.
- La création d'espaces mutualisés à l'échelle humaine fonctionnelles en toutes saisons.
- création de logements fonctionnels et personnalisables pour tous.
- Faire du quartier résidentiel un quartier multifonctionnel non une cité dortoir.
- Préserver l'intimité et appuyer les traditions locales.

-

⁹(Grelier, 2015)

• Utiliser une architecture familière qu'un aménagement fonctionnel pour tous qui créeront un sentiment d'appartenance.

Objectifs de la recherche:

L'objectif de notre recherche consiste à montrer le rôle de l'architecture pour créer une cohésion sociale tout en respectant l'environnement, en exploitant les principes de cette ville nouvelle de durabilité on va donc intervenir sur le plan social avec un projet architectural en essayant de construire un nouveau moyen d'habiter un environnement durable pour la société algérienne. Nos objectifs visés se résument à :

- Répondre aux besoins des habitants individuellement et collectivement pour améliorer leur qualité de vie dans le quartier
- Obtenir une cohésion sociale.
- Préserver l'environnement et réconcilier les habitants avec la nature.

Méthodologie de la recherche :

Ce travail de recherche s'articule sur deux étapes, la première théorique et la deuxième pratique.

La partie théorique :

S'appuie sur des données socio-économiques et politiques pour contextualiser notre projet qui s'inscrit dans la politique d'aménagement du territoire le (SNAT) et la création des villes nouvelles, telle que la ville nouvelle d'El Méneaa.

Pour élaborer la partie théorique, nous nous sommes basées sur une recherche bibliographique relative à l'acquisition et à la définition des connaissances et concepts du « vivre ensemble », les espaces mutualisés, développement durable, et l'analyse d'exemples.

La partie pratique:

Prend d'abord comme cas d'étude l'analyse et l'étude de la ville nouvelle d'El Méneaa sur la base d'une analyse AFOM. Ensuite vient la recherche thématique en relation avec l'intervention architecturale par la conception d'un quartier résidentiel qui comportera des logements collectifs, semi collectifs ainsi qu'une école primaire, salle omnisport, un parc urbain et des espaces de vie. On prendra en considération l'aspect social du développement durable.

Structure du Mémoire

Ce mémoire est structuré en trois chapitres :

- 1) Le premier chapitre: Comporte l'introduction générale de notre mémoire et qui englobe le contexte et l'intérêt de notre recherche, la problématique et les objectifs de cette recherche ainsi que son hypothèse, finalement on y trouve la démarche méthodologique qui va nous permettre d'atteindre les objectifs visés qui sont de faire de notre quartier résidentiel un lieu où la cohésion sociale règne.
- 2) Le deuxième chapitre : ce chapitre offre une étude thématique où les définitions des concepts clés de notre recherche qui sont : cohésion sociale, développement durable, mixité, attractivité urbaine, espaces partagés sont fournies pour être ensuite exploités, ensuite viendra la présentation de méthode d'évaluation que nous avons choisie d'appliquer à notre projet, et au final les exemples relatives à notre projet pour appliquer leurs expériences et résultats à notre cas d'étude.
- 3) Le troisième chapitre : Propose l'analyse du contexte d'étude qu'est la ville nouvelle d'El Ménéaa ainsi que l'aire d'intervention avec l'élaboration d'un quartier résidentiel où il fait bon vivre. Ce dernier répondra à un programme qualitatif et quantitatif où les normes fonctionnelles de durabilité, et les critères sont respectés.

Enfin, le mémoire se termine avec une conclusion sur le résultat final de cette recherche.

L'objectif de la recherche :

L'objectif de notre recherche consiste à montrer le rôle de l'architecture pour créer une cohésion sociale tout en respectant l'environnement

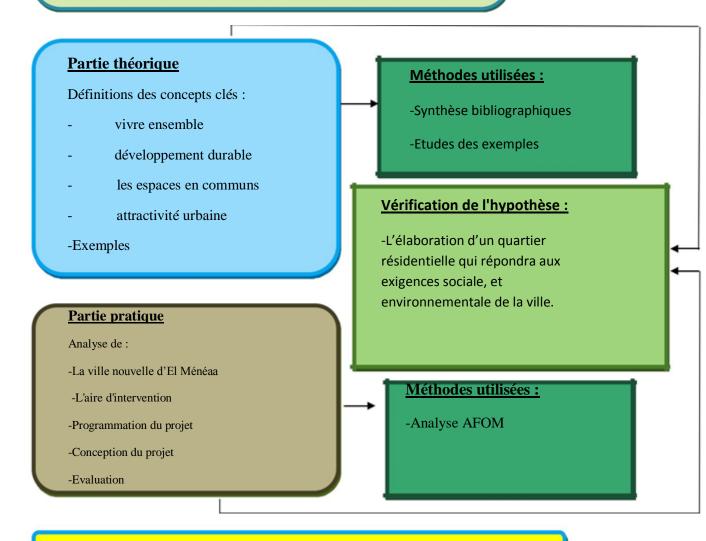


Figure 1 : schéma récapitulatif de la démarche méthodologique et structuration du mémoire.

Conclusion générale et les perspectives de la recherche

Source : auteurs.

Introduction:

Ce chapitre vise à définir les concepts clés nécessaires à une meilleure compréhension des notions suivantes : le vivre ensemble, espaces partagées et de l'application des concepts du développement durable ainsi que l'analyse des exemplesafin d'aboutir à unenvironnement saint.

II.1Concepts et Définitions :

II.1.1 Présenation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT):

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire traduit et développe les orientations stratégiques fondamentales d'aménagement et de développement durable du territoire national. Il vise à assumer l'exploitation rationnelle de l'espace national (activités, population, ressources naturelles, patrimoines naturel et culturel) et ainsi la cohérence des choix nationaux avec les projets régionaux. Il détermine en outre :

- -Les grandes infrastructures de transport.
- -Les grands équipements et services collectifs d'intérêt national (activités, tourisme...)

Il est réalisé dans une optique de gestion territoriale d'une durée de vingt ans et est réévalué sur des périodes de cinq ans à partir de son approbation. ¹⁰

II -1-1-2Lignes directrices du SNAT 2029 :

- -Durabilité: gestion et d'optimisation de la ressource, La prévention des risques majeurs, La protection des écosystèmes, Faire face à la rareté et à la répartition déséquilibrée de l'eau sur le territoire.
- -Rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération: délocalisation des activités et déconcentration administrative, Redistribution des populations et activités, Maîtrise de la croissance de la frange littorale, le redéploiement des aménagements au profit de l'arrière-pays.

-

¹⁰ (SNAT) 2025, Février 2008 p4

-Attractivité & compétitivité : arrimer le territoire national à l'économie mondiale, mettre en réseau les régions du pays par l'intermédiaire de pôles scientifiques, développer une économie locale et régionale forte.¹¹

II -1-1-3<u>Objectifs du SNAT 2029 :</u>

- -Renforcer l'armature urbaine existante.
- -Promouvoir le polycentrisme maillé et les effets de synergies entre territoires et partenaires.
- -Soulager les grandes agglomérations et limiter le mitage périurbain en créant de nouveaux espaces de développement.
- -Constituer des localisations attractives pour les activités économiques en offrant des services supérieurs et des sites d'implantation performants (industries, immobilier tertiaire et commercial, sites technologiques).
- -Développer des pôles urbains durables et attractifs appuyés sur des fonctions d'excellence. 12

II-1-2 « vivre ensemble »:

II-1-2-1définition:

C'est la capacité et assentiment des habitants, dans un environnement de diversité sociale et culturelle, à partager harmonieusement leur lieu de vie. 13

II-1-2-2 Bien-vivre ensemble:

Etat d'harmonie atteint par les habitants vivant dans un environnement de diversité sociale et culturelle, lorsqu'ils développent avec succès une culture de paix entre eux, comprenant le respect et l'appréciation mutuels, le bon voisinage, des relations coopératives et un désir commun de paix et d'apaisement.¹⁴

II1-1-2-3 Cohésion sociétale :

Valeur sociale qui vise un vivre-ensemble harmonieux en société entre ses multiples composantes sociales et culturelles, bénéfique à tous par la sécurité, la stabilité et la paix sociétale qui en découlent. Caractéristique d'une société lorsque ses multiples composantes

-

¹¹(SNAT) 2025 , Février 2008 p8

¹²(SNAT 2030 , jeudi 21 octobre 2010)

¹³http://www.grainesdepaix.org/fr/ressources-de-paix/dictionnaire-paix-

education/vivre_ensemble_bien_vivre_ensemble

¹⁴[Idem]

sociales et culturelles vivent ensemble en bon entendement et font le choix de la convergence afin de prévenir l'insécurité, l'instabilité, voire la désagrégation. Résultante des choix de convergence entre les multiples composantes sociales et culturelles d'une société, d'un cadre favorisant les sentiments d'appartenance et de reconnaissance, et de comportements collectifs pour s'accepter mutuellement, se faire confiance, coopérer, s'entraider et décider ensemble. 15

II-1-2-4 Le vivre ensemble, apercu historique:

La sociabilité fait partie des caractéristiques innées de l'être humain, il sait parfaitement que l'autre nécessaire pour la construction de son soi et que son malheur se trouve dans son individualisme.

Les philosophes de tous les temps, les gens intellectuels ainsi que les réformateurs depuis l'aube de l'humanité ne cessent de lancer un cri de conscience afin que l'humanité retrouve son bonheur dans la paix et « le vivre ensemble », on trouve parmi les dans philosophes les plus célèbres qui ont dédié leur vie pour ce noble projet « Platon », le philosophe grec qui rêvait dans sa république d'une citée idéal dans laquelle

règne la paix, la fraternité, et la justice absolue, cette citée est une conception urbanistique visant à la perfection architecturale et humaine, elle aspire à bâtir et à faire vivre en harmonie, une organisation sociale singulière basée sur certains préceptes moraux.

Tant de citées sont restés qu'au stade de rêve de leurs créateurs 16 certains de ces rêves ont cependant étaient traduit au fil du temps en idées philosophiques qui se sont développés notamment avec l'avènement de l'époque de la lumières des

figure2 Platon

source: https://www.google.com/



figure3 Martin Luther

source: https://www.google.com/

philosophies, l'un des philosophes de cette époque qui s'appelle

^{15[}Idem]

¹⁶https://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Cit%C3%A9%20id%C3%A9ale/fr-/fr

« MARTIN LUTHER » dit : « nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères

sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots » 17

A côtés des philosophes , il y a également les textes religieux qui défendent les droits de l'homme, lui procure les outils de vivre avec l'autre, on trouve aussi les juristes et les hommes

politiques qui œuvraient depuis des millénaires figure4 Cylindre de Cyrus pour initier des lois sous formes de deux source: https://www.wikipedia.org constitution, des codes pour garantir le vivre



avec l'autre en paix totale, parmi ces hommes on a le premier roi de l'ancienne Perce, le concurrent de la ville de Babylone, ses décrets qui déclare que toutes les personnes avaient droit de choisir leur propre religion et établi l'égalité raciale furent enregistrés sur un cylindre connu sous le nom cylindre de Cyrus. 18

Dans l'Histoire de l'Humanité, sans cesse des voix se sont élevées contre les différences de traitements envers certaines minorités, pour mettre fin à des conflits seulement basés sur une différence d'ordre religieuse, de culture, de couleur de peau, etc.

II-1-2-5 Enjeux du vivre ensemble en Algérie :

L'Algérie carrefour des civilisations, fidèle à ses racines et son sens du bien commun, à l'avant-garde, ayant à l'esprit la Charte des Nations unies et consciente de l'importance de promouvoir une culture de la paix pour le bien de l'humanité et celui des générations à venir, a initié la Journée internationale du vivre-ensemble.

Fait rare, comme une grâce divine, la proposition algérienne fut adoptée à l'unanimité par les pays membres de l'Assemblée générale de l'ONU, Elle est commémorée partout, notamment par l'Unesco, pour la première fois le 16 mai 2018. La société civile algérienne est partie prenante. À l'occasion de cet événement phare, Alger est la capitale mondiale du vivre-ensemble.

¹⁷https://citation-celebre.leparisien.fr/citation/56390

¹⁸https://fr.humanrights.com/what-are-human-rights/brief-history/

L'initiative algérienne est un message fort de la juste vision. L'Algérie montre qu'il y a lieu de mettre fin aux obstacles qui perturbent le vivre-ensemble partout dans le monde. La Journée internationale du vivre-ensemble répond à des besoins pressants de l'humanité. Il est urgent de rapprocher les peuples et de privilégier la fraternité humaine.

Depuis la nuit des temps, jusqu'à l'épopée de l'émir Abdelkader, au message de Novembre et au souffle de la Concorde et de la Réconciliation nationale, l'Algérie se veut une terre du vivre -ensemble. Une culture de l'osmose, notamment entre amazighité, islamité et arabité, ouverte sur le monde. ¹⁹

II-1-2-6 Les fondements du vivre ensemble :

Le « Vire-Ensemble » c'est la création collective d'un Espace de Dialogue de Cultures Différentielles, qui doit aboutir à une Civilisation de l'Universel Partagé, et à un Harmonieux et Enrichissant Métissage de l'Esprit.

Cette philosophie existentielle et essentielle, on la retrouve dans les Principes Fondateurs :

- du Développement Durable (Penser global, agir local)
- de l'Agenda 21 (Perspectives pour faire du 21 ème Siècle, le Siècle d'une Nouvelle Humanité, du Mieux-Vivre, parce que du « Vivre-Bien-Ensemble », dans ses dimensions :
- -Sociale et Humaine
- -Economique²⁰

Pour que la cohésion sociale soit obtenue : d'une part : une nécessité de Valeurs cardinales (Respect, dignité, partage, solidarité, tolérance, espoir, écoute, éthique et morale) .

D'autre part l'architecture qui découle du mode de vie d'une population pour laquelle on construit, l'homme doit être au centre de chaque diapositif, on doit prendre en considération ses exigences et faire de son habitat un espace familier pour qu'il puisse s'épanouir individuellement et collectivement.

II-1-3 : concepts de lieux publics :

« L'architecture, garante de l'autorité, pose des questions étymologiques fondamentales et l'espace public, indéfini par nature, devient le lieu central de l'imperfection et, par extension, de la possibilité du vivre ensemble ». (M.Prégardien.)

12

¹⁹L'Algérie du vivre-ensemble, Par Mustapha Cherif le 16-05-2018)

²⁰IDEM

Les "LIEUX PUBLICS" seraient à considérer comme les espaces de sociabilité, de partage, ils sont publics dans le sens de citoyens, qui constituent la cité. Par rapport à des espaces publics qui font référencent à un aménagement extérieur et qui sont plus tenus par des contingences techniques d'usages, les lieux publics, eux, font « lieu », ouverts à l'appropriation et conviviaux. Ces « lieux » peuvent donc aussi bien être intérieurs qu'extérieurs, être des espaces publics aussi bien que des espaces collectifs, voire privés partagés, être des inter lieux ou des espaces intermédiaires, être bâtis ou non.. Ils seront définis par leurs usages, par leurs potentiels en tant qu'espaces relationnels.

L'espace public : désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité. Toutefois, depuis quelques années, les espaces publics sont ceux que le public – ou des publics – fréquente indépendamment de leurs statuts juridiques. Ainsi, des lieux privés ouverts à un certain public sont qualifiés d'espaces publics, comme par exemple un centre commercial ou une galerie marchande. Il est indispensable de faire le point sur cette expression qui désigne des réalités différentes – parfois même inconciliables entre elles –et par conséquent de commencer à en établir l'historique, puis d'en repérer leurs possibles devenirs."

II-1-4: Du lieu à l'hyperespace:

Expression de cultures localisées dans le temps et dans l'espace, le lieu présente, selon Norberg-Shulz, des aspects qualitatifs et concrets qui donnent à l'homme une assise existentielle. Ces qualités. Que Kevin Lynch appelle structure, identité et signification et dans l'architecture vernaculaire où les noyaux anciens portent encore le témoignage, sont liées à trois fonctions psychiques de base, nécessaires à l'homme pour comprendre son environnement : l'orientation pour situe, l'identification pour qualifier, la mémoire pour reconnaître, ces fonctions répondent à trois questions fondamentales : où comment et quoi. Un environnement qui présente des qualités répondant à ces questions facilite la constitution de l'image mentale, c'est-à-dire la représentation que l'individu se fait son milieu. Cette image,

²² L'espace public", Thierry Paquot, La découverte, 2009.

 $^{^{21}}$ Lieu(x) communs WORKSHOP 27.03 > 30.03

qui provient à la fois de l'expérimentation immédiate et des expériences passées, permet d'interpréter les données de la perception et de guider l'action. « Celui qui possède une bonne image de son environnement », nous dit Kevin Lynch, en tire une bonne impression de sécurité émotive. il peut établir des relations harmonieuses avec le monde extérieur : c'est l'opposé de la peur née de la désorientation pouvoir distinguer et lire l'environnement augmente la profondeur et l'intensité potentiel de l'expression humaine(KevinLYNCH)²³

II-1-5 Figures de l'hyperespace :

Le territoire se perpétue, mais en même temps il évolue et se transforme se recompose sur luimême. Le maintien où la perpétuation renvoie au fait que l'on retrouve dans les territoires contemporains les composantes des territoires d'hier, mais le changement, la mutation provient du fait que ces composantes ont été ré-hiérarchisées, réarticulées selon un système autre, nouveau. Cette ré hiérarchisation signifie que certaines « composantes qui n'occupaient qu'une place secondaire, voire marginales dans la ville d'hier, se sont mises à jouer un rôle de premier plan dans la ville émergeante, renversant de la sorte la hiérarchie des fonctionnalités ou des valeurs urbaines que l'on imaginait immuable tel est le cas, aujourd'hui, de cette réalité territoriale nouvelle l'hyperespace, qui, tout en maintenant les lieux anciens, ré-hiérarchise les composantes selon une échelle et un système nouveau, où se superposent et s'articulent des temporalités et des spatialités multiples, simultanément présentes et interactives.²⁴

II-1-6L'espace public:

L'espace public sous toutes ses formes est crucial pour l'interprétation de la cohésion sociales, la démocratie trouve son expression ... dans la qualité de vie de la rue » R.ROGERS

La forme urbaine de l'espace public est définie par les rues, avenues, parcs places ce réseau irrigue les différents quartiers d'habitats, de services, d'équipements culturels, scolaires de santé ou de bureaux. Ce réseau se trouve régi par le droit public, il donne accès

²⁴Matthu, Roland. Vers une architectonique relationnelle: du territoire à l'édifice. Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, 2004)

²³ (Matthu, Roland. Vers une architectonique relationnelle: du territoire à l'édifice. Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, 2004)

aux maisons, aux ateliers, aux bureaux, aux cafés et restaurants, aux théâtres, aux musées, etc. qui abritent des activités publiques et privées dont certaines sont accessibles au public.

Les enjeux des espaces sont donc multiples : la mobilité qui implique l'accessibilité à tout l'urbain pour tous (jeunes, vieux, PMR, ect), les usages civils, culturels, folkloriques, commerciaux réguliers, les enjeux de la sociabilité c'est-à-dire les conditions spatiales mises en œuvre pour générer la rencontre entre les personnes et enfin le sentiment d'appartenance de l'usager à ces lieux c'est-à-dire la construction d'une identité positive.

L'identité : la forme urbaine de l'espace public, les critères esthétiques des bâtiments qui suscitent l'émotion architecturale, l'aménité des lieux de sociabilité et la qualité de la mobilité permettent de construire une identité positive, une image de marque attractive. Cet enjeu identitaire est fondamental pour la réussite d'un espace public car les habitants usagers ou résidents de ces espaces usent de cette image pour construire leur propre identité, plus les usagers de la ville ou quartier sont nombreux à partager cette image identitaires et plus la cohésion sociale sera réussie. Cela se ressentira sur l'ambiance générale du quartier (sécurité\insécurité) et le respect du mobilier urbain (bancs, poubelles, éclairage urbain ect)

La qualité des ambiances sont également intimement reliées d'une part aux temporalités (usage de l'espace public pendant les heures diurnes et nocturnes. Les week ends et les différentes saisons) et d'autre part tout ce qui concerne le sensoriel et notamment le visuel (matériaux, couleurs perspectives et points de vue, lumière) le sensoriel et notamment le sonore (fontaines, cloches, d'église) l'olfactif (parfums des végétaux) et bien entendu le tactile (chaleur, ombrage, vent) ces deux éléments combinés, (temporalité et sensoriel) créent les ambiances. Le passage plus ou moins régulier des différents flux et \ou attroupements de piétons, la circulation automobiles et des transports en communs et de leur vitesse de déplacement complètent l'animation sociale de l'espace public. Bien évidement cette animation peut être également tributaire des caractéristiques sociales (quartier huppées ou populaires) religieuse, ethniques, ou mixité des zones irriguées par l'espace public.

Il est donc de souligner qu'une ambiance chaleureuse, animée, convivial, généreuse et polyvalente de l'espace public est la condition requise de son sucées.

D'autres enjeux entrent également dans le processus social dont celui de la nécessité de « donner du sens c'est-à-dire de permettre à chacun de répondre aux questions que se posent les êtres humains : qui je suis ? D'où je viens ? Dans quel quartier je vis ? à ces questions de sens, les citadins répondent entre autres par les enjeux du « vivre ensemble» au niveau de la famille, du quartier ou de la ville et se traduit par un désire renforcé de participation démocratique à la gestion des espaces publics ainsi qu'une plus grande mobilité des personnes et des bien entre les quartiers et vers les équipements publics, culturels, scolaire, commerciaux, les pôles d'emploi, des réseaux de circulation, ect..

Ces différentes attentes deviennent des vecteurs cruciaux au niveau de l'échange entre les personnes et la construction du lien. C'est pourquoi, l'objectif d'un espace public « désirable ».

Pour tous doit prendre en compte « d'une manière équitable et égalitaire les différents rôles sociaux des citadins et leurs usages respectifs plusieurs études sur l'analyse des référentiels urbains en Europe , confirment que certains aménagements de l'espace public s'avèrent pensées en priorité pour un modèle « androcentrique²⁵ » d'homme jeune, actif et valide malgré le nombre croissant d'actions en faveur de l'égalité il semble bien que la recherche de l'équité sociale sait encore largement ignorée dans la fabrication de nombreuses villes et que les inégalités entre ses différentes composantes (jeunes\vieux, valides\non valides,

hommes\femmes) ne soient pas que fortuites mais systématiques »

A titre d'exemple de bonne fabrication et de bonne gestion des espaces publics citons la ville de Vienne qui en 2014 et pour la sixième fois a été consacrée « capitale la plus agréable à vivre » par la société « Mercer » dans le classement porte sur 230 villes dans le monde.²⁶

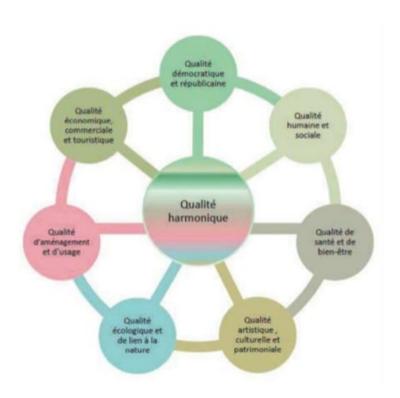


figure5 Vienne, Autriche

source: https://www.google.com/

²⁵Androcentrique : est un mode de pensée, conscient ou non, consistant à envisager le monde uniquement ou en majeure partie du point de vue des êtres humains de sexe masculin.

²⁶(Dominique GLUCK, la ville est celle du genre masculin ? cahiers internationaux de symbolisme 143-144-145, Mans, 2017, pp 103-119)



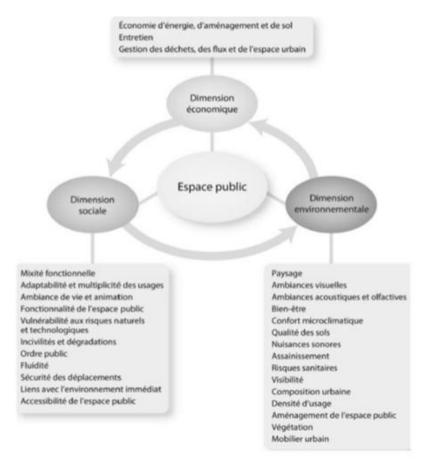


figure6: organigramme

Source: Dominique GLUCK, la ville est celle du genre masculin? cahiers internationaux de symbolisme 143-144-145, Mans, 2017, pp 103-119)

II-1-7 Le concept

de Développement Durable :

II-1-7-1Historique:

On peut dire que le concept de développement durable correspond à la rencontre de deux courants de réflexion déjà anciens.

Le premier s'est développé dès les années 1950 autour de l'idée de "**développement**" qui s'est peu à peu opposée au concept purement économique de "croissance".

Le terme "développement" a surtout concerné au début les pays du Sud : il s'agissait du processus par lequel ces pays cherchaient à sortir du sous-développement.

Le sous-développement n'est pas seulement caractérisé par le niveau de revenu ou les structures économiques, mais (même si cela peut être lié) aussi par le niveau de la santé, de l'éducation, l'ampleur de la pauvreté, des inégalités.

Sur le plan sémantique, il est beaucoup plus large que celui de croissance = expansion forte et soutenue de la production matérielle, croissance du Produit intérieur Brut (PIB) ou du revenu national. Il intègre en effet des valeurs sociales et culturelles (la santé, l'éducation, la formation...) ainsi que des données non comptabilisées par le calcul économique classique (autoproduction, valeur des biens naturels...); il peut prendre en compte aussi de nombreuses consommations intermédiaires (par exemple les prélèvements sur la nature dans le cadre des processus de production) ainsi que les dérèglements ou perturbations des écosystèmes liés à l'activité économique.

L'idée de " développement " s'est progressivement généralisée et s'est appliquée aux pays industrialisés pour désigner certains aspects de leur activité économique et sociale. C'est ainsiqu'une réflexion a été menée en France, dès la fin des années 1950 autour du " développement régional " né lui-même de la prise de conscience que certaines parties du territoire national (le Centre, l'Ouest, le Sud-Ouest...) risquaient de prendre du retard par rapport à la croissance extrêmement rapide du Bassin parisien et de quelques autres régions.

Le second concerne **la prise de conscience écologique**. L'idée d'une nécessaire protection de l'environnement naturel et d'une utilisation aussiÉconome que possible des ressources naturelles s'est imposée à partir des années 1970.

Il fallait mettre un frein aux gaspillages et aux dérèglements occasionnés par la croissance extrêmement rapide des années de l'après-guerre.

Cette prise de conscience des risques que nous faisons prendre à notre écosystème a conduit à élaborer dans un premier temps des actions et des politiques défensives, protectrices ou réparatrices.

Il fallait avant tout préserver la nature contre les risques d'agression du fait des activités humaines. C'est la période de la création, en France, des parcs nationaux, des réserves naturelles, du classement des grands sites naturels, des mesures de protection des espèces... Dans ce contexte, protection de l'environnement et activité économique s'opposent.

Dans les années 1980, une nouvelle étape est franchie dans la prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement. Les atteintes portées par l'homme à son milieu ne concernent pas uniquement les écosystèmes locaux et ne sont pas toutes visibles ; les menaces sont également globales et affectent la biosphère ; c'est la découverte du trou dans la couche d'ozone, de l'existence et de l'accroissement de l'effet de serre, du phénomène de désertification. Les politiques simplement protectrices ou réparatrices montrent leurs limites ; le mode de développement de nos sociétés ne peut que susciter de véritables interrogations.²⁷

II-1-7-2-Les étapes importantes du développement durable :

D'après le dossier d'information de Johannesburg publié en septembre 2002 sous le nom de Développement Durable de Johannesburg l'historique du concept de développement durable se récences sur les date suivante

→

Le club de Rome 1960

Les travaux du Club de Rome, à la fin des années 1960, sont souvent cités comme point de départ. Le Massachusetts Institute of Technology (MIT) dénonce dans un rapport

-

²⁷Laurent, 2006

publié en 1972 et intitulé « Halte à la croissance», le danger que représente une croissance économique Et démographique exponentielle du point de vue de l'épuisement des ressources naturelles²⁸, de la pollution et de la surexploitation des systèmes naturels.

>

La conférence de Stockholm (1972) et « l'écodéveloppement»

En1972, les Nations Unies organisent à Stockholm la première conférence internationale sur l'environnement, qui aboutit à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement²⁹.

A cette occasion apparaît le concept « d'écodéveloppement », qui s'attache à réconcilier deux approches apparemment antagonistes, celle du développement et celle de l'environnement, indissociables l'une de l'autre, et contribue à remettre en cause les modes de développement du Nord et du Sud, générateurs de pauvreté et de dégradations environnementales.

La notion d'écodéveloppement fera, en effet, l'objet d'une réappropriation par les Anglo-Saxons qui lui substitueront la notion de "Sustainable Développent".

→

Le rapport Brundtland(1987)

L'expression « sustainabledevelopment », traduite de l'anglais d'abord par « développement soutenable » puis aujourd'hui plutôt par « développement durable », apparaît pour la première fois en 1980 dans la Stratégie mondiale de la conservation, une publication de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Quelques années plus tard, elle se répandra dans la foulée de la publication, en 1987, du rapport de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Notre avenir*

À tous (aussi appelé rapport Brundtland, du nom de la présidente de la commission, M_{me} Gro Harlem Brundtland). C'est de ce rapport qu'est extraite la définition reconnue aujourd'hui :

20

²⁸cf. Malthus

²⁹PNUE

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

→

Le Sommet de Rio de 1992

En 1992, les Nations Unies organisent à Rio la deuxième conférence sur l'environnement et le développement, également appelée « Sommet de la terre ».

Les 173 chefs d'Etat présents s'engagent sur 4 textes :

La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ;

La Convention sur les changements climatiques, avec engagement pour les pays riches de ramener en 2000 leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau de 1990;

La Convention sur la biodiversité, engageant tous les pays l'ayant ratifiée (ce que les Etats- Unis n'ont pas fait) à favoriser la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, ainsi que le partage juste et équitable des avantages découlant de son exploitation ;

La Déclaration des principes relatifs aux forêts.

Les Etats présents à Rio ont également signé un document de propositions, non juridiquement contraignantes, mais faisant autorité, "l'Agenda pour le XXIème siècle", dit Agenda 21.



Le protocole de Kyoto, 1997 -2005

En décembre 1997, la Convention sur les changements climatiques signée à Rio est complétée par le « protocole de Kyoto », qui impose aux pays industrialisés de réduire, d'ici 2012, leurs émissions de gaz à effets de serres d'au moins 5% en moyenne par rapport au niveau de 1990. La Russie ayant ratifié le protocole fin 2004, le seuil de couverture de 55% étant atteint, le protocole est officiellement entré en vigueur en 2005 (non ratifié par les Etats-Unis).



Le Sommet Social de Copenhague, 1995

Consensus entre gouvernements sur la nécessité de "mettre les individus au centre du développement".

Les objectifs de développement du millénaire, 1999

→ Le Sommet de Johannesburg, 2002

Bilan alarmant de l'état de la planète : épuisement des ressources naturelles, pollution, réchauffement climatique, mais aussi sous-alimentation, manque d'eau dans de nombreux pays ...les contrats signés en 1992 à Rio n'ont pas été respectés.

Entrée en vigueur du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz àeffet de serre dans l'Union européenne, 2005

La conférence générale de l'Unesco adopte la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles où la diversité culturelle est réaffirmée comme « un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations ».

- Conférence de Copenhague de 2009 sur le climat.
- Conférence de Cancún de 2010 sur le climat ;

Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya.

- → le 5 ou 12 décembre, le Canada se retire du protocole de Kyoto, 2011
- Nouveau Sommet de la Terre à Rio (Brésil), 2012

Aussi appelé Rio+20 ; le terme officiel est Conférence des Nations unies sur ledéveloppement durable.

18 juin : publication de l'encyclique Laudato si' du pape François « sur la sauvegarde de la maison commune », 2015

ler septembre : première journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la Création ;

30 novembre au 12 décembre : Conférence de Paris de 2015 sur le climat (COP21) ;

Publication des Objectifs de développement durable, prenant la suite des du millénaire

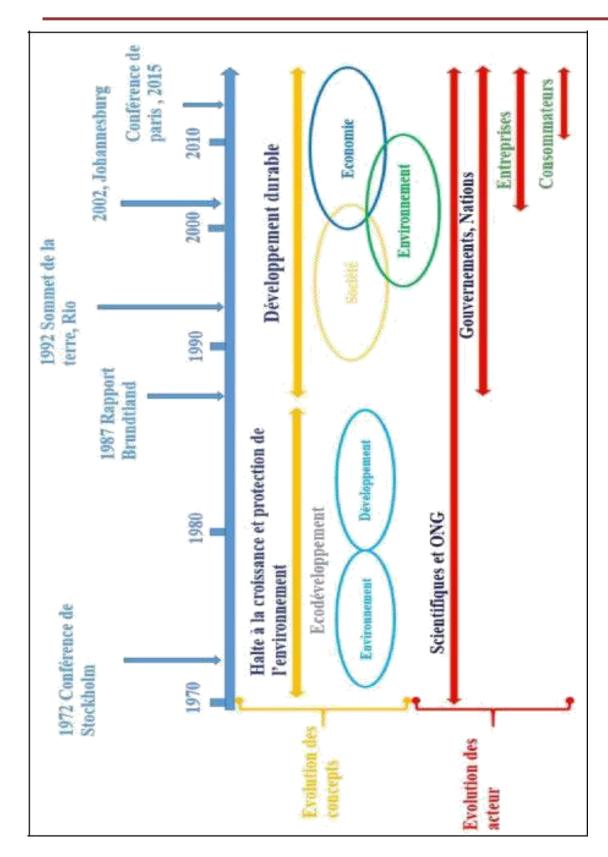


figure7 Schématisation de l'historique du développement durable depuis son lancement en 1970 jusqu'à nos jours.

Source : L'odyssée du développement durable

II-1-7-3-Les trois dimensions du développement durable :

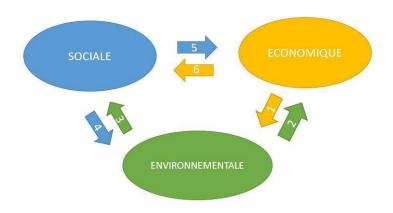


Figure 8: les principales dimensions du développement durable.

Source : L'odyssée du développement durable

II-1-7-4-Un développement humain durable :

Le développement durable, dans sa définition première, se réfère à trois dimensions : une dimension environnementale : protéger les ressources naturelles, une dimension économique : assurer la croissance, et une dimension sociale : améliorer les conditions de vie. Chaque dimension doit respecter ses propres critères de durabilité. La durabilité environnementale s'appuie sur les alternatives "faible" et "forte". La durabilité économique repose sur une croissance respectueuse des équilibres économiques (stabilité des prix, équilibre budgétaire et de la balance des paiements, ratio consommation-épargne) afin de ne pas engendrer de charge d'endettement excessive qui serait répercutée sur les générations futures. Les critères de durabilité sociale, quant à eux, en sont encore à leurs premiers balbutiements.

Or un développement durable qui se veut aussi humain, c'est à dire visant à accroître le bien-être de tous, doit prendre en compte les multiples dimensions de ce bien-être et leurs interactions (tableau ci-dessous).

Dimensions du bien-être et	Dimensions économiques		Dimension sociale	Dimension culturelle	Dimensions politiques	Dimension éthique
formes de pauvreté	Monétaire	Conditions de vie				
Pauvreté	Manque d'accès à	Manque d'accès à la	Exclusion	Non	Absence de	Absence de
d'accessibilité	l'emploi. Absence de revenu.	santé, à une alimentation	sociale. Rupture du lien	reconnaissance identitaire.	démocratie, de participation	normes. Corruption.
(manques et	Impossibilité	équilibrée, à	social.	Déracinement.	aux décisions.	Violence.
absence de	d'acheter des	l'éducation, au	Problèmes de			Valeurs niées.
satisfaction)	Produits.	logement, etc.	genre.			
Pauvreté de	Absence de capital	Insuffisance de capital	Insuffisance de	Insuffisance de	Absence ou	Insuffisance de
potentialités	physique (équipement,	humain (peu d'éducation,	capital social (manque de	« capital culturel ».	insuffisance de « pouvoir », de	normes ou valeurs
(absence	terrains, biens	mauvaise santé)	cohésion sociale,	Absence de fond	moyens	partagées :
d'opportunités	durables) et	<u> </u>	relations de	culturel commun	d'expression,	« capital
d'accumulation)	financier (épargne, crédit)		faible niveau)	Sous-culture.	d'informations.	d'éthique »

Tableau 1. Quelles dimensions pour le développement humain ?

La croissance économique est certes une condition de réalisation de ce développement, mais elle ne suffit pas à en garantir la certitude. La durabilité pour être certaine doit être déclinée selon de multiples manières : économique, environnementale, sociale, politique et culturelle. Les durabilités politique (aspect de participation et de responsabilisation) et culturelle (reconnaissance des identités) posent encore d'énormes problèmes tant pour leurs définitions conceptuelles que pour la mesure empirique d'indicateurs censés les représenter.

De façon générale, on peut dire qu'un développement humain devient durable lorsqu'il vise à l'améliorer le bien-être des personnes présentes, comme des générations futures, en protégeant et accroissant le stock de capital disponible sous ses différentes formes : capital physique (terrains, équipements), capital financier (épargne, crédit), capital naturel (ressources de l'environnement), capital humain (éducation, santé, etc.) et capital social (relations sociales), etc. Cette définition intègre les aspects de protection des identités (aspect culturel), de renforcement du pouvoir (aspect politique), de normes (aspect éthique). L'amélioration du bien-être implique une accessibilité à toutes sortes de biens et services marchands ou pas. Quant au stock de capital, il entre dans l'accroissement des potentialités individuelles comme sociales. ³⁰

25

³⁰ LA DURABILITE SOCIALE COMME COMPOSANTE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE, J-L.Dubois, F-R.Mahieu, A.Poussard

II-1-7-5 La cohésion social un des piliers du développement durable :

Les trois dimensions du développement durable sont complémentaires et doivent être envisagées ensemble. A défaut, la cohérence même de toute action publique qui s'en réclame est remise en cause. Quand on parle des actions municipales en matière de développement durable, il n'y a pas que la récupération des déchets et la protection des espaces verts! Il faut citer également les mesures favorisant la cohésion sociale. De fait, il s'agit de maîtriser les risques du contexte urbain, souvent générateur d'isolement et d'anonymat, pour conserver des espaces de qualité, à échelle humaine. Ces espaces n'ont de sens que s'ils sont des lieux de rencontre et de partage, théâtres urbains dont le véritable objectif est la reconnaissance des individus comme appartenant à une collectivité, dans leur diversité. La culture joue également un rôle clé en matière de cohésion sociale. C'est, par définition, le lieu du dialogue, de l'éducation et de l'échange. Il est primordial de retrouver la dimension locale du développement durable, sans en négliger les impacts globaux. Cela passe par des actions de proximité où un individu et son réseau immédiat entrent en relation et s'intègrent dans la communauté.

L'échelle de temps a aussi toute son importance, car c'est à l'aune d'une vie que cet individu mesure la réussite de «sa» cohésion sociale, autour des événements majeurs qui ponctuent son parcours, de sa naissance à la mort. La cohésion sociale appartient à ces concepts qui doivent intégrer cette dualité d'échelles. Il serait réducteur d'oublier que ce qui influence la qualité de vie en ville doit tenir compte d'une vision à long terme de l'avenir de la planète. 31

II-1-8 la ville, une communauté humaine :

L'idée de nation qui organise la cohésion d'un groupe, peut aussi être source de divisions et de conflits lorsqu'il s'agit de gérer les rapports avec le groupe voisin. Au niveau d'une ville, on retrouve le même paradoxe avec la notion de quartier, rassembleuse ou excluant selon la manière dont elle est vécue. D'où l'intérêt de ne pas perdre de vue l'enjeu de cohésion sociale, d'y revenir sans cesse. En termes de contraintes, chaque avancée collective impose des limites à certaines libertés. L'exemple de la place laissée à la voiture en ville illustre ce propos. Jusqu'où sommes-nous prêts à renoncer à tel ou tel «droit», au nom du bien commun

³¹http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/tour-d-horizon-des-enjeux-des-3-piliers-du-developpement-durable#Favoriser%20la%20coh%C3%A9sion%20sociale

? Pour chaque mesure envisagée, la Ville doit élaborer, parfois laborieusement, un consensus acceptable. En termes de comportement ensuite: comme l'illustre le modèle aussi prisé que controversé des quartiers forteresses américains, à l'abri de toute agression extérieure mais où l'on renonce, de fait, à toute idée de responsabilité ou d'ambition collective. Pour pallier tout risque de ghetto, fut-il doré, la collectivité doit garantir un certain degré de mixité en favorisant l'accès à des groupes diversifiés de population.³²

II-1-9 <u>Un urbanisme cohérent pour favoriser la mixité, intégration et proximité :</u>

La mixité (ou plutôt les mixités) est devenue une notion centrale en urbanisme, portée notamment par les conceptions de l'aménagement urbain issues du développement durable. Avoir tout à « portée de main » et subir le moins de nuisances possibles : une aspiration partagée par tous les citadins. Les mixités en urbanisme sont classées comme suit :

- Mixité sociale
- Mixité intergénérationnelle
- Mixité fonctionnelle
- Mixité formelle

Avoir tout à «portée de main » et subir le moins de nuisances possibles : une aspiration partagée par tous les citadins. Mais les différentes ressources offertes par la ville sont parfois incompatibles : les usines, les commerces, l'habitat reposent sur des approches différentes de ce que le cadre urbain peut offrir, espace, accessibilité, tranquillité, etc. D'une certaine façon, l'urbanisme et la planification spatiale urbaine ont pour objet la recherche d'équilibres entre incompatibilités. Le répertoire des « incompatibilités » est nourri d'hygiénisme, et il a conduit au principe du zonage, précisément l'opposé de la mixité des fonctions urbaines. Le développement des modes de transports urbains rapides, ferroviaire puis automobile, a facilité la séparation des fonctions. Le relâchement de la contrainte de la distance, tant pour les personnes que pour les marchandises, est un fait qui a été théorisé comme une solution par le

³²PdfCohésionSociale,Un des piliers du développement durable

courant « fonctionnaliste » de l'urbanisme. Pour travailler, circuler, habiter, se récréer, il faut créer autant de quartiers spécialisés. Issu de l'hygiénisme, ce courant de pensée dont le texte phare est La charte d'Athènes a reçu des critiques multiples, surtout depuis que la désindustrialisation généralisée des villes a rendu en grande partie sans objet l'éloignement des activités industrielles. C'est désormais le prix du sol qui dicte la séparation des fonctions, ce qui conduit les fonctions logistiques, dévoreuses de surface, à être localisées en périphérie. Les fonctions résidentielles et tertiaires de bureau, ainsi naturellement que les services et les équipements culturels et sociaux sont en revanche spatialement compatibles, d'où la notion de mixité fonctionnelle. Leur rassemblement dans la proximité contribue à la diversité, c'est-à-dire à l'attractivité des quartiers de la ville.

La mixité est également au programme du combat de la collectivité (qui n'est pas le combat de la population résidente) contre la ségrégation sociale, conduisant à mêler dans un même programme d'habitation différentes catégories de logements, privés et publics, locatifs ou bien en propriété, d'où la notion de mixité sociale. Avec l'espace public comme médiateur, la mixité résidentielle est considérée comme un moyen de faciliter l'intégration sociale et culturelle, à défaut d'être suffisamment économique, sans toutefois y parvenir toujours de façon manifeste.

Dans le contexte du développement durable et de ses finalités écologique et sociale, la mixité à la fois fonctionnelle et sociale est devenue un standard de la régénération des quartiers de la ville dense évacués par l'industrie et les activités logistiques, qui gagnent certes en densité mais surtout en diversité dans une forte proximité géographique, une composition urbaine contribuant à ce que l'on appelle commodément la « ville compacte ». C'est une forme qui fait débat pour une partie des urbanistes, car une telle conception paraît exclure les espaces périurbains de toute attache avec « ce qui fait ville » et « ce qui fait société ». ³³

II-1-10<u>l'attractivité urbaine :</u>

³³Francis Beaucire, Xavier Desjardins, décembre 2014

Ce sont bien les phénomènes de la mondialisation et de laglobalisation qui animent les débats actuels, quel que soit la discipline abordée, entre menaces et opportunités, y en a qui préfèrent les étudier par les faits qui enrésultent. Parmi ces faits, relève « l'attractivité »quiest un concept fortement relié à l'économie, impliquant plus précisément les entreprises, mais ce concept vient de toucher un autre champ, on parle de l'urbain qui concerne « le territoire » en premier temps, et qui se focalise progressivement avec le temps à une unité plus réduite, qui est celle de la ville.

L'attractivité d'un territoire peut se définir comme sa capacité, sur une période donnée à attirer et retenir diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprises, événements professionnels, entrepreneurs, capitaux, etc.). Dans ce sens, c'est le reflet de la performance d'un territoire au cours d'une période donnée. 1 Ainsi que la capacité des acteurs locaux à capter des ressources exogènes, c'est à dire des entreprises et des visiteurs. Les collectivités territoriales sont dès lors amenées à accompagner à la fois des dynamiques de rapprochement d'entreprises au sein de clusters adaptés au niveau des zones d'emplois mais également de faire la promotion de leurs destinations d'accueil pour attirer les populations visées³⁴.

Dans un environnement devenu extrêmement global et concurrentiel, la pratique du marketing territorial est désormais essentielle pour les responsables territoriaux. Elle permet d'apporter des méthodes, outils et pratiques particulièrement utiles pour contribuer à améliorer l'attractivité territoriale qui a glissée à l'échelle urbaine, car pour rester dans la compétition, il faut des villes attractive, L'attractivité urbaine est donc un préalable à l'entrée dans une compétition internationale, quelle qu'elle soit³⁵.

Aujourd'hui la compétition qui se joue entre les villes, les incitent à devenir attractives, ce qui conduit à jouer sur l'image que peuvent offrir ces villes sur la scène internationale. Cette image, qui généralement tient en quelques attribut, quelques clichés, est intimement liée à l'histoire, aux valeurs et audestin que l'on prête à une cité et qui deviennent autant de lignes de force et de leviers pour appréhender l'avenir, fédérer les populations les acteurs de la ville. Pour cela, la ville peut s'appuyer sur ses atouts, ses savoir-faire et ses valeurs, la puissance de

³⁴Satre Buisson Joël, Enseignant IAE Lille 1 - *Consultant territorial*

³⁵Pegui Yannick Felix, *Gouvernance locale et attractivité territoriale des entreprises*, Mémoire de Master 2, 2012

cette dernière et sa capacité à transformer ces ressources en richesse estdéfinie par la notion d'attractivité »³⁶

L'attractivité c'est une notion qui renvoie à une problématique basée sur un principe de mouvement, de dynamique, de composition et/ou de recombinaison des facteurs du développement endogènes des territoires.³⁷

François Cusin et Julien Damon dans leur article « Les villes face aux défis de l'attractivité. Classements, enjeux et stratégies urbaines » notent que : la mesure de l'attractivité d'une ville, veut dire l'évaluation de sa sphère d'influence, sa capacité à générer du mouvement, à attirer à soi durablement...³⁸

L'attractivité urbaine, peut donc être définie comme « une capacité de donner le désir de rester ou de venir s'installer à des entreprises, des hommes et des femmes compétents et dynamiques. »³⁹

II-1-11-Concept des zones arides

II-1-11-1<u>Définition des zones arides</u>

Selon the Encyclopedic dictionary of physical geography 1997,(cité par Boudjellal, 2009): "Une zone dans laquelle la couverture végétale est éparse ou absente, et où la surface du sol est exposée à l'atmosphère et aux forces physiques qui y sont associées".

Selon l'UNESCO: "Dans la littérature scientifique, les déserts sont une zone sèche P< 250mm subdivisés en trois catégories: les zones hyperarides, les zones arides et les zones semi-arides", pour l'établissement de la carte des sols du monde, la FAO⁴⁰ et l'UNESCO ont proposé l'indice d'aridité bioclimatique: I = P/ETP (en mm par unité de

³⁶ Jean-Pierre Sueur, Sénateur, Villes du futur, futur des villes ; Quel avenir pour les villes du monde ? Rapport d'information, Tome I .enjeux. Senat, session ordinaire 2010-2011. p 139

³⁷Http://attractivite-des-territoires.over-blog.com/ Sujets de la compétitivité et de l'attractivité des territoires

³⁸François Cusin. Julien Damon, Les villes face aux défis de l'attractivité. Classements, enjeux et stratégies urbaines. Futuribles, n° 367, octobre 2010, p 25.

³⁹Badrani S, L'Algérie veut ses pôles de compétitivité : Territoires en quête d'avantage compétitifs, in Article du journal El WATAN du 11 Décembre 2006

⁴⁰L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture est une organisation spécialisée du système des Nations unies, créée en 1945 à Québec. Son siège est à Rome, au Palazzo FAO, depuis 1951

temps), où : P = précipitations annuelles et ETP = évapotranspiration potentielle c'est à dire quantité d'eau prélevée sur une nappe d'eau libre par l'évaporation + transpiration du couvert végétal non limitée par la disponibilité en eau du sol.

II-1-11-2 Situation géographique des zones arides :

Selon Givoni (1978) Nous rencontrons les climats chauds arides dans les régions

subtropicales d'Afrique, d'Asie centrale et occidentale, d'Amérique du Nord-Ouest et du Sud, et dans l'Australie centre et occidentale. Elles sont situées généralement entre les latitudes 15' et 35' au Nord et Sud de l'équateur (Fitch et Branch, 1960; Givoni, 1980 Konya, 1980; Baker, 1987 cité par Boudjellal, 2009).



Figure 9 :les zones arides dans le monde

Source: UNCCD, 2011

II-1-11-3Caractéristiques des zones arides :

Le rayonnement solaire direct dans les zones arides est supérieur à 800 ou 900 w/m² sur une surface horizontale.

Le ciel est sans nuage pendant la plus grande partie de l'année, mais les brumes et les tempêtes de poussière sont fréquentes causées par des courants convectifs dus à l'échauffement intense de l'air à proximité du sol. Elle se produise surtout l'après-midi.

La faible humidité et l'absence de nuage ont pour conséquence une très large amplitude de température.

Les fluctuations de la température de l'air sont bien sûr beaucoup plus faibles, mais malgré tout une amplitude diurne de 20 °C n'est pas rare.

L'amplitude annuelle est influencée par la latitude géographique sous laquelle les températures d'été varient moins que celle de l'hiver, si bien que lorsque la latitude augmente les hivers deviennent relativement plus froids alors que les étés subissent peu de changements et l'amplitude annuelle est donc plus large.

Selon Givoni (1978) la tension de vapeur d'eau est à peu près constante, varie selon la position et la saison de 5 à 15 mm Hg.

Les pluies sont peu nombreuses et espacées.

La vitesse du vent est accompagnée fréquemment de tourbillons de sable et de poussière ⁴¹

II-1-11-4 Les zones arides en Algérie :

Les milieux arides sont des zones où règne un climat désertique ou semi désertique. En dépit du fait que 85% de la superficie totale de l'Algérie fait partie de ce climat, ces milieux comportent néanmoins des sites touristiques importants.⁴²

II-2Analyses d'exemples :

4

⁴¹MagriElouadjeri, 2009

⁴²www.minagri.dz/pdf/Divers/Conf_Internat/table_ronde_Rio_20_sur_le_RR.pdf

II-2-1 Exemple international:

• Fiche Technique du projet

Type de l'habitat: Urbain. 107 logements collectifs en locatifs social Situation:

Reims (Marne) FRANCE État du chantier: Achevé en 2001.

Nombre d'étages: 4 avec deux niveaux en sous-sol.

Programme détaillé : phase 1 de la ZAC du Mont d'Arène. 107 logements collectifs + un

parking couvert de 107 places + des espaces semi-publics

Surface du terrain: 5 500 m²

Densité bâtie: 1.8

CES: 0.4

Maitre d'œuvre: Éric Babin, Jean François, architectes.

Maitre de l'ouvrage: Effort Rémois et Foyer Rémois.

• Présentation du projet :

la perspective de l'arrivée du TGV à Reims et de l'ouverture de la Gare sur le quartier de Clair marais, la Ville et ses partenaires se fixent pour objectif la reconversion d'un ancien secteur industriel en phase d'obsolescence, en un quartier mixant habitat et espaces publics de qualité, (commerces, services et activités)⁴³

33

 $^{^{43}} http://www.archi.fr/EUROPANFR/_upload/realisations/Reims_Analyse_Enquete_Usage.pdf$

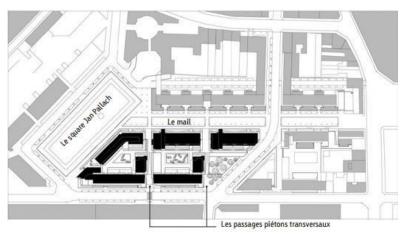


Figure 10Plan de masse de l'opération Europa 3.

Source :http://www.archi.fr/EUROPANFR/ upload/realisations/Reims Analyse Enquete Usage.pdf

Issu du concours Europa 3, cette opération de 107 logements sociaux est la première phase de la ZAC du Mont d'Arène à Reims qui regroupe au total 250 logements. L'ensemble s'articule autour d'une rue piétonne qui aboutit sur une place. Entre chaque unité, des venelles piétonnes d'usage public, permettent de traverser le quartier et de relier les logements avec les équipements de proximité.



Figure 11Dessin perspectif montrant les Ces dispositions confèrent au projet espaces intermédiaires et les espaces un ancrage territorial. Publics (mail axial conduisant au square)

• <u>Contexte urbain</u>: ce projet établit un lien très fort entre l'échelle urbaine du quartier et la sphère intime du logement. Il veut lever l'ambiguïté du statut des espaces du

Source: https://www.amc-archi.com/photos/premiere-uvre-2001-nomine-atelier-3-etgaetan-le-penhuel-107-logements,2697/coupe-transversale-107-logem.6

lever l'ambiguïté du statut des espaces de transitions qui rend difficile leur appropriation, en travaillant sur la complémentarité entre les espaces ouverts et fermés,

Publics et privés.





Figure 12Vue du patio

source: https://www.amc-archi.com/photos/premiere-uvre-2001-nomine-atelier-3-etgaetan-le-penhuel-107-logements, 2697/vue-du-patio-107-logements.3

Les logements s'assemblent en îlot ou "unités de sol partagé" avec au centre un patio planté qui met en relation la pleine terre au ciel, depuis le parking jusqu'aux logements

- * La plupart des unités bénéficiant d'un espace de vie traversant, assurant une mise en relation avec la ville et le cœur d'îlot.
- * Conçus selon des typologies variées, les logements s'organisent autour d'un plan plutôt libre et ouvert,
- * Tous les logements bénéficient en outre d'un profond balcon.
- * L'orientation espace public / espace privé a été préférée à l'orientation solaire.

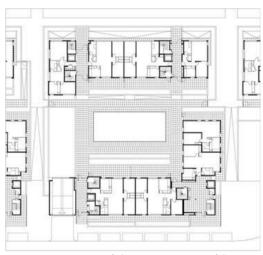


Figure 13Fig.: Tracé des espaces intermédiaires autour du patio

Source: https://www.amc-archi.com/photos/premiereuvre-2001-nomine-atelier-3-etgaetan-le-penhuel-107logements,2697/vue-du-patio-107-logements.3





Figure 14: coursive

Source: http://www.archi.fr/EUROPANFR/_upload/realisations/Reims_Analyse_Enquete_Usage.pdf

• Concepts à retenir :

*Concevoir un quartier mixant habitat et espaces publics de qualité,(commerces, services et activité) *répartition du programme autour d'un espace (cœur d'ilot)

*complémentarité entre espace ouvert et fermé, public et privé

II-2-2 Exemple national:

• Fiche Technique du projet

-Projet : Réalisation de la nouvelle cité « Tafilelt »

-Promoteur : Société civile Immobilière Amidol.

-Superficie globale du terrain : 22.5 Ha.

-Nombre de logement : 870 logements. Date de départ : 15 mars 1997.

- Date d'achèvement : 2006 Lieu : ville Beni-Isguen – Ghardaïa – Algérie.

-Site naturel: Terrain rocheux, une pente:12 à 15 %

-Climat: Climat Saharien.

• Morphologie externe :

- Les constructions sont on R+1
- Toiture terrasse plate
- Le module de base est organisé par un espace central, lieu d'activités domestiques et de regroupement. Cet espace est souvent matérialisé par une cour centrale.

- La maison dispose d'une terrasse complètement isolée pour permettre à la femme de sortir à l'air libre.
 - le rapport a la rue se fait par une entrée unique en chicane ou taskift
- La maison est bien hiérarchisée par une succession de seuils correspondants aux différents degrés menant de l'espace (public) à l'espace (privé)



Figure 15 : vue de l'intérieur Figure 16: vue depuis la terrasse

Source : http://tafilelt.com/site/ source: http://tafilelt.com/site

Morphologie interne:

-L'entrée de la maison se fait par la ; la chicane ou skiffa, quidonne directement sur un petit salon réservé aux hommes et à l'accueil des étrangers masculins. A angle droit et dans une zone de fraîcheur, on trouve une pièce réservée au métier à tisser. La succession de ces lieux conduit au west-eddar; il est distributeur et organisateur des activités domestiques; il est percé au plafond et reçoit l'éclairage zénithal par une couverture centrale communément appelée CHEBBAK

- Des pièces obscures ou non selon leurs destinations, sont situées en achèvement d'angle.
- L'étage possède une organisation spatiale similaire à celle du RDC. La terrasse est protégée par des murs assez hauts par soucis d'intimité.



Figure 17SkiffaFigure 18: Salon

Source: http://tafilelt.com/site



source: http://tafilelt.com/site

• <u>dimensions constructive</u>:

Les matériaux utilisés sont locaux et ont une grande masse thermique telle que la Pierre, la brique crue, la Chaux, l'argile et les branches et nervures de palmes.





Figure 19 l'argile Figure 20Pierre

Source: http://tafilelt.com/site

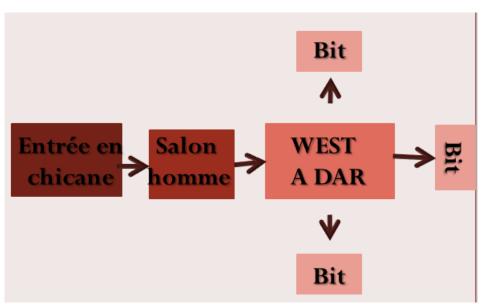


Figure 21: organigramme fonctionnel d'une maison MOZABITE.

Source: http://tafilelt.com/site

concepts retenus :

-Utilisation des matériaux simples, et locaux.

-Intégration au climat grâce au type d'ouverture, la couleur blanche du plâtre, utilisation des coupoles et voutes.

-Une forte intimité gardée aux pièces⁴⁴

Conclusion:

Ce chapitre qui est consacré à la recherche théorique nous a permis d'avoir un champ de connaissance plus étendu concernant l'importance de la cohésion sociale, et ça prise en charge à travers des définitions et un ensemble de mesures et de stratégies mise en place dans différentes échelles. Ainsi il nous a permis de déterminer l'importance des démarche à suivre afin d'aboutir à un cadre de vie agréable et une meilleure qualité d'environnement

⁴⁴http://tafilelt.com/site

Introduction:

La connaissance du cadre urbain dans lequel s'inscrit notre projet, nous permet de collecter les différentes données du site, les analyser, et tirer les potentialités et les contraintes, c'est une étape importante pour la réalisation du projet.

Ce chapitre est consacré pour l'analyse de notre cas d'étude, qui est la ville nouvelle d'El Ménéaa, et de l'aire d'intervention afin de faire sortir des recommandations qui vont nous aider à tracer les premières lignes de notre projet

III. 1 Diagnostic et Analyse:

III.1.1 Analyse de la ville nouvelle d'El Méneaa :

III.1.1.1 Présentation de la ville nouvelle d'El Méneaa :

La ville nouvelle d'El Ménéaa fait partie du programme des villes nouvelles, mis en place par l'état algérien, pour maîtriser le phénomène de croissance urbaine auquel le pays fait face, Egis qui est une entreprise d'ingénierie française présente dans les secteurs de l'aménagement s'est occupé de l'étude de cette ville nouvelle, la ville est orientée à 45° par apport au nord.

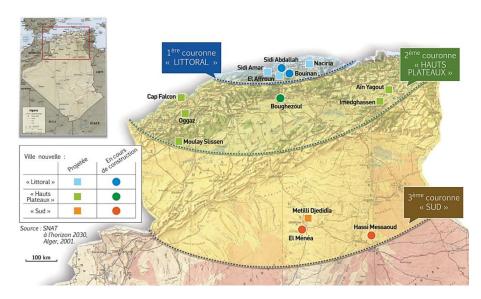


Figure 21 Carte d'Algérie qui montre la répartition des nouvelles villes dans les trois couronnes

Source: SNAT à l'horizon 2030, Alger, 2001

III.1.1.2 Situation géographique de la ville nouvelle d'El Méneaa :

a) Situation territoriale:

La ville nouvelle d'El Ménéaa est située sur le territoire de la daïra d'El Menéaa dans la Wilaya de Ghardaïa dans le Sud du pays ; elle est localisée à 870 Km environ de la capitale et a 270 km au Sud-Ouest de Ghardaïa.

Townson Townso

Figure 22carte d'Agérie qui montre la situation de la ville d'El Ménéaa.

Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea , 2012

b) Situation régionale :

Le site objet de la ville nouvelle correspond à une partie du plateau Hamada (100 Ha).au Nord-Est la ville ancienne d'El Ménéaa.

L'altitude moyenne de la localité de l'ancienne ville d'El-Ménéaa est à 380m alors que le site de la ville nouvelle est à 438m.

El-Ménéaa qui bénéficie du tracé de la voie transsaharienne RN1, se trouve aussi en situation stratégique, pour relayer efficacement les fonctions métropolitaines de Ghardaïa et s'ouvrir davantage aux échanges Nord-Sud.

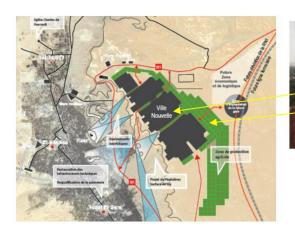




Figure 23 : Schéma de la ville nouvelle d'El Méenéaa

Figure 24: La palmeraie et le plateau de la

Ville nouvelle

Source: PDF Rapport Mission B1-Nouvelle Ville de Menea, 2012

Source: PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea , 2012

III.1.1.3 Accessibilité de la ville nouvelle :

-Un accès au Nord par la route nationale

L'axe principal d'entrée de ville participe à l'organisation du tissu urbain d'El Ménéaa. Il sera demain en connexion directe sur l'un des axes majeurs de liaison entre la ville haute et la ville basse, la Route nationale 1.

Son objectif premier étant donc de relier ces deux polarités, il serait intéressant de proposer un projet de requalification de ce tronçon de la RN1 afin de lui donner un caractère urbain.



Figure 25 : Zoom au Nord sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa

Source: PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

Il est à noter que la variation altimétrique entre la ville haute et la ville basse apporte une contrainte forte pour la création d'axe de connexion à l'ouest du plateau. L'exemple de la voie N°3, non aboutie, prouve que des études complémentaires en topographie et géotechnique doivent impérativement être menées pour proposer un tracé cohérent et viable.

- Un accès à l'Ouest :

Au vu de la morphologie du site, le plateau accueillant la Ville Nouvelle possède une connexion évidente avec la ville existante par la route nationale. Une Ville Nouvelle de cette capacité et ayant le souci d'intégration de la ville existante, ne peut avoir qu'un axe de connexion.

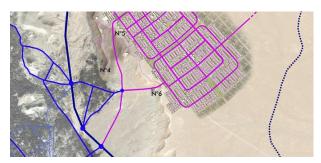


Figure 26 : Zoom au Ouest sur l'accessibilité et connexion sur El Ménéaa

Source: PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

Dans cette logique, le groupe EGIS a proposé de créer de nouvelles voies de connexion/communication entre la ville haute et la ville basse en passant par la falaise. La visite de site nous a permis d'identifier deux tracés (N° 5 et N°6) aujourd'hui empruntés de manière informel mais qui, à terme, peuvent-être valorisés et aménagés comme voies de connexion/communication.

L'analyse du profil en long sur terrain naturel des pistes révèle des caractéristiques techniques largement acceptables avec des pentes en grande majorité inférieure à 8%. A l'entrée du plateau, des zones ponctuelles possèdent des pentes supérieures à 10% (zone en rouge sur PL) qu'il faudra retravailler pour offrir une meilleure praticabilité et sécurité des futures voies (sécurité, visibilité, confort).

Une attention particulière sera apportée également sur l'écoulement naturel des eaux pluviales du plateau vers la ville basse. Les tracés N°5 et N°6 sont localisés dans une zone à forts écoulement naturel avec un sol composé d'argiles gonflantes (voir photo cidessous).

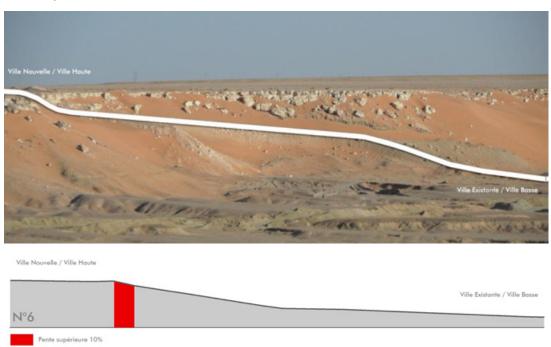


Figure 27 : Panorama et profil en long sur le tracé $N^\circ 6$ accédant au plateau

Source: PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

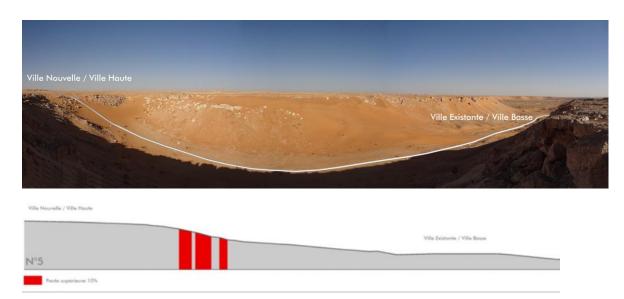


Figure 28 : Panorama sur la future piste accédant au plateau.

Source: PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea, 2012

III.1.1.4 Contexte climatique de la ville nouvelle d'El Ménéaa:

La ville nouvelle est classée par apport aux zones climatiques d'hiver à la sous zone **H3b** : Sahara, 200m < altitude < 500m : caractérisée par des hivers froids avec des écarts

de température diurne, et par apport aux zones climatiques d'été à la zone **E4**, Sahara : caractérisée par des étés secs. (Dib,1993). Par ailleurs, selon Egis,2012:

- a) <u>La température</u>: La ville nouvelle possède un climat saharien avec des étés chauds et secs, les températures pouvant atteindre les 40°C à l'ombre, et des hivers tempérés et frais, avec
 - des températures pouvant descendre en dessous de 0°C.
- b) <u>La pluviométrie:</u>La ville nouvelle est dans une région aride de faible pluviométrie.
- c) <u>L'humidité de l'air</u>: dans le Sahara, le taux moyen de l'humidité est rarement supérieur à 65%, parfois, il peut descendre au-dessous de30%.

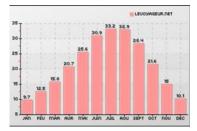


Figure 29 : température annuelle « 2015 » Source : PDF Rapport Mission B1-

Nouvelle Ville de Menea , 2012



Source : PDF Rapport Mission B1-Nouvelle Ville de Menea , 2012

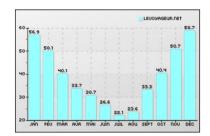


Figure 31 : taux d'humidité annuelle

Source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea , 2012

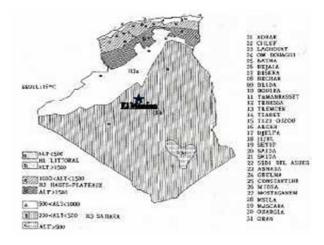


Figure 32 : Zones climatiques d'hiver

en Algérie

Source: DIB, 1993. Traité par les

auteurs

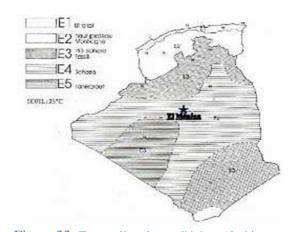


Figure 33: Zones climatiques d'été en Algérie

Source: DIB, 1993. Traité par lesauteurs



Figure 34 : Cartographie de la direction des vents dominants

source : PDF Rapport Mission B1- Nouvelle Ville de Menea , 2012

d) Les vents :

La vitesse moyenne est de 4 (m/s) On a deux types de vents :

- Des vents dominants Nord et Nord-Est

- Des vents chargés de sable Sud et Sud-Ouest

e) Ensoleillement:

La région d'El-Ménéaa est caractérisée par une forte insolation, le minimum est enregistré au mois de novembre, avec 221 heures et le maximum avec 314 heures en juillet

III.1.1.5 Encrage juridique de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

La création de cette ville nouvelle résulte de l'application directe de la loi n° 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement.

Art 1:En application des dispositions de L'article 6 de la loi n° 02-08 du 8 mai 2002, susvisée, il est créé une ville nouvelle dénommée « ville nouvelle d'El Ménéaa ».

Art 2: La ville nouvelle d'El Ménéaa est implantée dans la commune d'El Ménéaa dans la wilaya de Ghardaïa.

III.1.1.6 Contexte de la création de la ville nouvelle de ElMénéaa :

Le projet de Ville Nouvelle à El Ménéaa s'inscrit dans le contexte du Schéma National d'Aménagement du Territoire 2030. Il répond à deux objectifs principaux, l'un national, l'autre local :

- Equilibrer le développement urbain de l'Algérie en direction du Sud
- Permettre le desserrement de l'agglomération actuelle d'El Ménéaa Hassi El Gara

III.1.1.7 Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

Vocations de la ville nouvelle d' El Ménéaa sont résumés sur le schéma ci-dessous, qui mentionne les atouts dont bénéficie El Ménéaa, de par son patrimoine existant et des objectifs de programmation de la Ville Nouvelle.

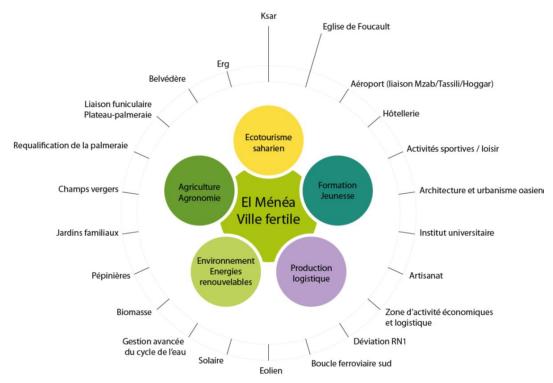


Figure 35: Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéaa.

Source: Egis, 2012.

III.1.1.8 Les objectifs de la ville nouvelle d' ElMénéaa :

- Promotion d'un tourisme saharien dont El Ménéaa peut devenir un hub en réseau avec les autres hauts lieux du patrimoine naturel et humain du Sud algérien.
- Développement de l'agriculture irriguée.
- Promotion des énergies renouvelables.
- restaurationdeséquilibresécologiquesdanslapalmeraieetdanslesnoyauxurbainshi storiques d'El Ménéaa et Hassi El Gara.
- fixer la population locale à travers d'amélioration du niveau des services, des équipements et de l'emploi dans larégion.

III.1.1.9 Principe d'aménagement de la ville nouvelle d'El Ménéaa :

a) L'organisation spatiale et occupation du sol :

La conception de la ville est proposée pour le découpage en quartiers : faire une ville de faibles distances, dans laquelle on peut accéder à pied depuis son logement à la plupart des facilités de la vie quotidienne, conduit à structurer l'habitat en unités de vie autonomes, quartiers dotés de tous les équipements scolaires, sportifs, commerces. Etc.

La ville se structure autour de quatre quartiers conçus comme des ensembles multifonctionnels, Chacun de ces quartiers comporte les différents types des habitations et tous les équipements nécessaires pour leurs habitants. L'arête centrale est structurante avec ses grands équipements régionaux.

La ville est enveloppée dans sa protection agricole et est traversée par un grand axe vert rectilignes (est-ouest) qui vient relier quelques fonctions vitales de la ville.



Figure 36: Les quatres quartiers de la ville nouvelle d'El

Ménéaa

Source: Egis, 2012.



Figure 37 : La hiérarchisation du réseau viaire

Source: Egis, 2012.

b) **Structure viaire:**

Au vu de la distance des déplacements effectués au sein de la Ville Nouvelle (seul

critère de hiérarchisation d'un réseau viaire) on distingue 4 catégories de voiries:



Figure 38 : plan de la structure viaire

Source: Egis, 2012

- Réseau primaire (déplacements de longue portée),
- Réseau secondaire (déplacements de moyenne portée),
- Réseau tertiaire (desserte quartier).
- Réseau quaternaire (desserte locale).

c) Système de transport :

Ce système est composé de 3 lignes régulières dont une ligne « structurante » (N°1) qui emprunte le corridor de TC à potentiel fort. Cette ligne relie l'axe central de la ville (générateur de trafic important) aux secteurs urbains les plus peuplés (A, N, P, O).

Les deux autres lignes sont des lignes secondaires (fréquences moins fortes). Elles « raccrochent » les quartiers périphériques à la partie centrale de la ville.



Figure 39 : réseau de bus urbain de la ville nouvelle d'El Ménéaa.

Source :Egis, 2012

d) Système écologique la ville nouvelle d'ElMénéaa :

• Les Champs vergers :

Ces des modules carrés d'une dimension de 150* 150 m sont disposés sur la partie Nord- Est de la ville ; d'une superficie globale de 350 ha offrant une barrière de protection



Figure 40 : Système écologique de la nouvelle ville d'El Ménéaa

Source :Egis, 2012

contre les vents dominants.

- Les pépinières: Le jardin d'acclimatation: Localisée au côté Nord de la ville, c'est des grandes planches permettent l'acclimatation des différents plantes.
- Le jardin expérimental: Sera également un lieu des
- formations liées à la biologie, l'agronomie
- Les jardins familiaux Des grands axes verts rectilignes
- (Est-Ouest) Situés au cœurdu tissu urbain, ces espaces viennent pour relier quelques fonctions vitales de la ville.
- Les jardins privés: Ils sont constitués par les espaces verts extérieurs d'une maison ou d'un logementindividuel groupé.

e) gestion des eaux de la ville nouvelle d' ElMénéaa :

Réseau d'alimentation en potable:

Pour assurer les besoins de la ville en eau. il est planifié de créer des forages dans chaque phase selon la nécessité. Localisation exacte de ces forages dépend de l'emplacement des nappes phréatiques.

Les réservoirs alimentés par les forages de assurent des pressions service satisfaisantes pour les usagers.

Assainissement:

Le principe du réseau d'eaux usées est de mettre une canalisation à disposition en face de chaque parcelle.

Le réseau sera implanté sous les axes de circulation dont l'altimétrie suivra la topographie du site. Ils seront de type Source:egis, 2012 séparatif.



Figure 41 : Structure de système AEP

Source: egis, 2012



Figure 42: Schéma directeur eaux usées

III.1.2 Analyse de l'aire d'intervention :

III.1.2.1 Situation de l'aire d'intervention :

Notre aire d'intervention se situe au Nord-Ouest de la première phase de la réalisation de la ville nouvelle d'el Ménéaa.

L'assiette du projet est le secteur A8, à côté d'un palais de congrès et d'un parc urbain.

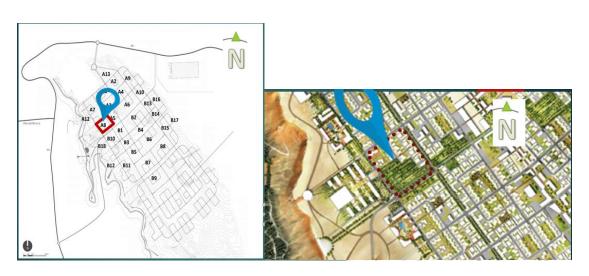


Figure 43 : Situation de l'aire d'intervention

Source : Egis, 2012, traité par les auteur

III.1.2.2Accessibilité à l'aire d'intervention :

- Notre aire d'intervention est parfaitement accessible de tous les côtés :
 - -elle est accessible à partir de la voie primaire au côté Nord Est qui est le boulevard urbain constitue l'axe majeur de la ville nouvelle d'El Ménéaa. Il est à la fois le lieu d'accueil du trafic routier le plus important et de l'intensité d'usage la plus forte

Il est constitué d'une chaussée 2x1 voie avec

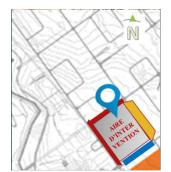


Figure 44 : accessibilité de l'aire d'intervention

Source : Egis 2012, traité par l'auteur

stationnement bilatéral.La zone de stationnement accueille également, sur un système d'alternance,les candélabres et la végétation.

 L'aire est également desservie des voies secondaires au côté Nord Ouest et Sud Ouest qui sont privilégiées d'accès au centre-ville et aux quartiers, elles sont constituées d'une chaussée 2x1 voie sans stationnement.



Figure 45 voies qui entourent le terrain

Source : Egis 2012, modifié par les auteurs.

• Ainsi qu'une voie tertiaire au côté sud Est qui est Axe d'entrée de ville, de largeur avoisinant les 60m, Il est constitué d'une chaussée qui se rétrécit en 2x1 voie avec stationnement bilatéral au droit des équipements publics.

III.1.2.3Environnement immédiat:

L'environnement de notre site d'intervention a une vocation résidentielle, nous notons la présence de quelques équipements de service projetés par le plan d'occupation dans notre projet.

- Des habitations du côté Nord.
- Des habitations à l'OUEST.
- Un palais de congrès au côté Est.
- Au Sud un parc urbain plus des habitations.

On note la présence d'un oued tout ou long de notre assiette au sud.



Figure 46 : environnement immédiat de site d'intervention Source :Egis 2012, traité par l'auteur

Il existe 3 formes d'habitats sur notre zone d'intervention ; l'habitat intermédiaire qui s'organise en ilot avec des gabarits entre R+2 et R+1, l'habitat collectif avec des gabarits de R+4 et l'individuelle avec un gabarit faible de rez de chaussée.



Figure 47 : morphologie de l'aire d'étude(5000)

Source : Egis 2012, traité par l'auteur

III.1.2.4 Étude morphologique de l'aire d'intervention:

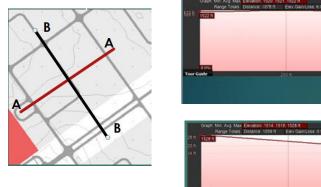
a) Forme et surface:

L'aire d'intervention est d'une forme rectangulaire <u>Le</u> site est de longueur de 256 m et de largeur de 219.5 m avec une surface de 56192m².

b) Topographie du site :

Notre assiette se développe sur une pente d'environ : 2.6%

Le sol est de nature rocheuse ce qui le rend favorable pour la construction.



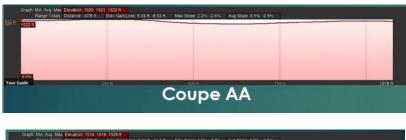




Figure 48: topographie du site

Source : Google Earth , traité par les auteurs

c) Géologie et sismicité du site :

Le sol est majoritairement très sableux, représentant 60 à 70% de sable fin et 15 à 20% de sable grossier. Quant aux argiles et limons, ils représentent à peine 10%.

Portance des sols : Qa : 2 bar : sol relativement de bonne portance. Le site est situé sur à une altimétrie de 470m (réf : Niveau de la mer).Il est sur un plateau rocheux tabulaire limité par des falaises.

En matière de sismicité, la région est classé dans la plus faible zone (zone 0).

III.1.2.5 Étude environnementale de l'aire d'intervention :

a. Étude microclimatique :

- Le vent : notre site est exposé à
- des vents fréquents entre janvier et août de directions multiples: Nord- Ouest de janvier à juin et de septembre à décembre. Nord- Est de juillet à août.

Vent Sirocco (vent saharien violent, très sec et très chaud de direction Nord-Sud) de mai à septembre sur une moyenne annuelle de 11j/an. (Egis, 2012).

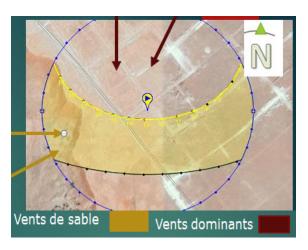


Figure 49: micro climat du site d'intervention

• **Ensoleillement:** le site est caractérisé par une forte insolation, le minimum est enregistré au mois de novembre, avec 221 heures et le maximum avec 314 heures en juillet. (Egis, 2012).

III.1.2.6Servitude du site :

Notre site est près du réservoir d'eau du secteur A7 et possède un réservoir du secteur A8,ces derniers font partie circuit principal d'alimentation d'eau potable.Le réseau d'assainissement est implanté sous les axes de circulation, il est de type séparatif.



Figure 50 : parcours des eaux usées.

Source: Egis, 2012



Figure 51: situation du réservoir d'eau

Source : Egis, 2012, traité par les auteurs.

III.1.2.7 Programmes :

Selon le programme élaboré par EGIS 2015 on note la présence de :

- 25 logements collectifs avec commerce au RDC
- 104 logements semi collectifs
- 5 grandes villas
- deux équipements : une salle omnisport et une école primaire dont l'obligation de garder les terrains réservés pour ces deux derniers.
- la présence d'un parc urbain.

Selon EGIS: la surface de l'habitat intermédiaire est entre 80m² et 220m² varié entre R+1 et R+2. Pour l'habitat collectif 100m² par logement de r+4 d'hauteur maximale avec commerces au RDC. 5 grandes villas de 800m² au 1200m² par unité.

On note qu'on est allé au-delà du programme régi par Egis tout en ayant respecté le nombre minimal donné, le programme de notre quartier est comme suit :

- 32 logements collectifs avec commerce et ateliers aux RDC.
- 106 logements intermédiaires.
- 5 grandes villas entre 800 et 1200m².
- Ecole primaire.
- Salle omnisport.
- Parc urbain.
- Des Ateliers.

III.1.2.7 L'analyse A.F.O.M⁴⁵ :

⁻

⁴⁵AFOM: L'analyse **AFOM** (Atouts - Faiblesses - Opportunités - Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement.

Atouts	Faiblesses		
 un site multifonctionnel. Accès proche et facile au site Situé à proximité du parc urbain Bénéficie d'un rapport visuel direct sur le parc urbain Le Commerce de proximité est satisfaisant, il répond aux besoins des habitants. 	Vents de sable Concurrence avec les autres quartiers résidentiels		
Opportunités	Menaces		
Proximité du palais de congrès Possibilité d'utilisation d'énergie renouvelables (solaire , éolienne)	Zone aride Climat sec		

Tableau 2 : synthèse de l'analyse AFOM

Source: auteurs.

III.2 Conception du projet :

En référence aux différentes approches réalisées sur notre site d'intervention il a été décidé de suivre quatre principaux concepts qui se définissent en :

- Concepts liés au contexte (lié au site)
- Concepts programmatiques (lié au programme)
- Concepts architecturaux (lié au projet)
- Concepts structurels et techniques

III.2.1 Concepts liés au contexte :

III.2.1.1 Principe d'implantation du projet :

a) <u>L'idée du projet :</u>

-L'idée principale de notre travail était d'arriver à un projet qui sera à l'image de la ville nouvelle de Méneaa, une image qui répondra aux objectifs d'une ville durable, une ville qui vise le développement tout en respectant son environnement, un projet qui reflète donc l'idée de vivre dans un habitat de parfaite cohésion sociale.

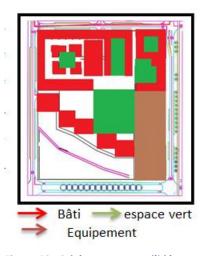


Figure 52 : Schéma montrant l'idée principale du projet

Source: auteurs

-Les espaces mutualisés organisent les logements de notre quartier, en effet, chaque regroupement de bâti sera conçu autour d'un espace de vie commun.

- l'espace consacré aux équipements a été sauvegardé tel qu'il a été prévu par le bureau d'étude Egis.

b) La genèse du projet :

Tout en suivant l'ensemble des informations et paramètres récoltées et le programme établi pour ce quartier, le processus de conception de notre quartier s'est fait d'après les étapes suivantes :



Figure 53 : Schéma montrant la trame du quartier

Source: auteurs

Trame urbaine :

Tracé en damier avec un module de base de 50*50 utilisé Dans la conception de la ville nouvelle d'El Méneaa.

• organisation du bâti :

- Le bâti sera organisé de plus dense au moins dense

Axialement atour des places
Mutualisées, chaque regroupement aura
Une placette partagée ainsi qu'une place
en commun pour tous au centre.

- Le bâti donnera un ensemble compact
 Pour minimiser l'exposition au soleil.
- les équipements ainsi que
 le parc urbain occupent leurs places prévues par
 le bureau d'étude Egis.
- Les villas sont intégrées en cascade suivant
 Le cheminement de l'oued (un recul de 12m a été prévu vis-à-vis de ce dernier).
- obligation d'alignements des façades selonles boulevards urbains.
- Le recule a été respecté pour chaque entité

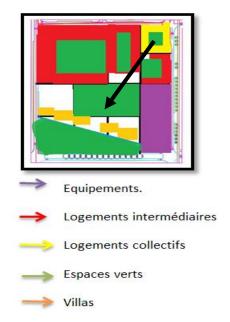
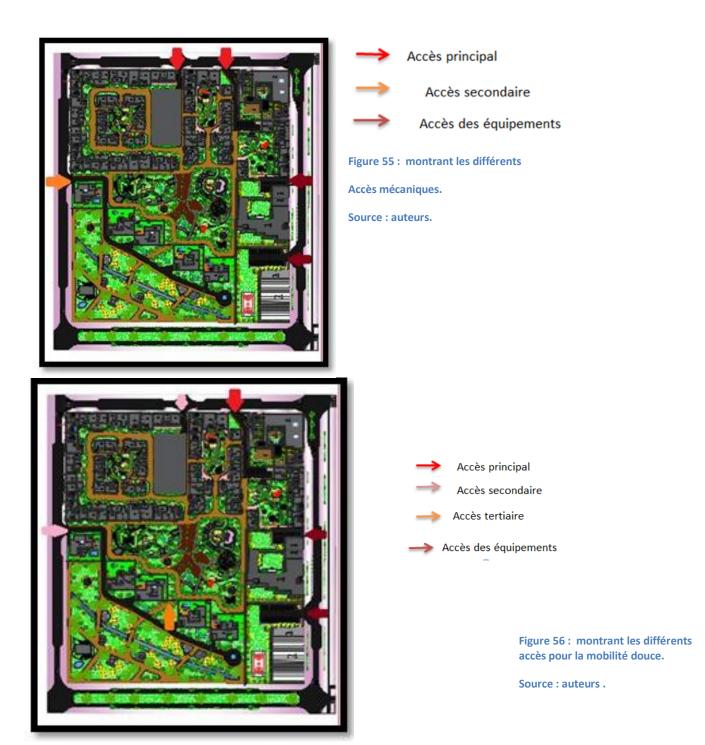


Figure 54 : schéma montrant l'organisation du bâti.

Source: auteurs.

Pour le vis-à-vis.

III.2.1.2 : Différents accès au projet :



- tous les accès sont en chicane pour préserver au saint du quartier
- Les accès pour la mobilité douce prennent en charge les PMR en utilisant les rampes d'accès ainsi qu'une largeur de voie fonctionnelle.
- Tous les accès sont marqués par un seuil : porte urbaine

III.2.1.3 Gabarit du projet :

Le gabarit de notre projet est défini par le plan d'aménagement de la ville nouvelle d'El Méneaa, il est résumé dans un tableau comme suit :

Projet	Gabarit
Habitat collectif	R+4
Habitat intermédiaire	RDC, R+1, R+2
Grande villas	RDC
Salle omnisport	R+1
Ecole primaire	R+2

Tableau 3 : tableau résumant les gabaritsde chaque projet du quartier

Source: auteurs.

III.2.2 Concepts liés au programme :

- les relations spatiales en termes de fonction et les relations visuelles doivent être assurées par des éléments architectoniques afin de mettre en valeur le projet
- la hiérarchie : elle est marquée par le positionnement par les différentes typologies allant du plus dense au moins dense et du public au privé
- diversité au niveau des plans de chaque typologie pour assurer une qualité de vie pour tous y compris les PMR (un logement sur 50).
- Le fonctionnement des logements destinés pour les habitants du sud est inspiré du mode de vie local (favorise l'intimité, les accès en chicane...) et le fonctionnement des logements des gens venus d'autres régions est inspiré selon leurs mode de vies pour avoir des habitations fonctionnels pour tous.

III.2.3 Concepts architecturaux :

III.2.3.1 concepts de géométrie :

Pour l'ensemble des typologies présentes dans le quartier :

- On notera l'adoption d'une forme géométrique simple (rectangle) utilisé dans toutes les typologies du quartier.

 Enveloppe compacte pour les apports positifs sur la réduction des déperditions énergétiques et la protection contre les effets négatifs du climat.

a. <u>logements collectifs:</u>

La forme du collectif a été pensé de sorte à ce qu'on ait le maximum d'espaces mutualisés, une placette centralisé, coursives, terrasse commune, potagers ainsi qu'un dégradé de volume (voir figures ci-dessous) :

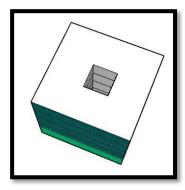


Figure 57 : schéma montrant la soustraction effectuée sur la forme

Source: auteurs.

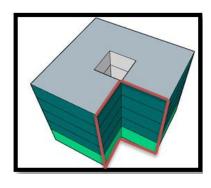


Figure 58 : schéma représentant Le volume de base du collectif ainsi Que la placette au centre.

Source: auteurs.

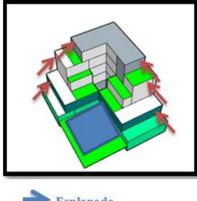




Figure 59: schéma représentant

Le dégradé de volume ainsi que l'affectation des potagers et de l'esplanade.

Source: les auteurs.

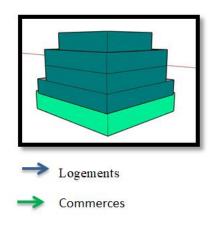


Figure 60 : schéma montrant les espaces mutualisés.

Source : auteurs

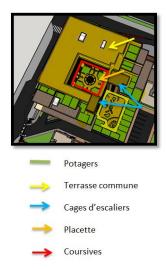


Figure 61 : schéma représentant l'affectation des fonctions.

Source: auteurs.

b. Logements intermédiaires :

L'idée principale est d'avoir une composition compacte, qui favorise la mitoyenneté : verticale, et horizontale. On compte plusieurs type d'organisation : jumelé, superposé groupé ainsi qu'emboité:(voir figures ci-dessous)

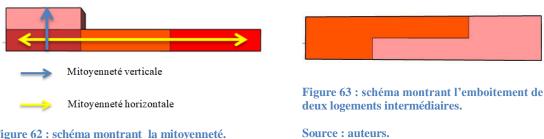


Figure 62: schéma montrant la mitoyenneté.

Source: auteurs.

Les Grandes villas :

L'idée principale est d'avoir un emboitement de deux volumes compacts avec la maison principale et la maison annexe pour les invités d'après notre visite d'une maison àMéneaa (voir annexe), ainsi que des terrasses accessibles communicantes. (Voir figures ci-dessous):

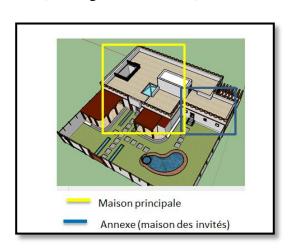


Figure 64: représentant les deux entités de la villa. Source: auteurs.

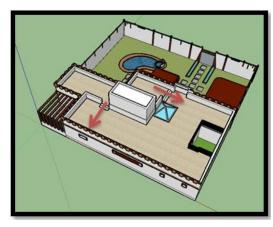


Figure 65 : représentant les terrasses

Communicantes. Source: auteurs.

Les équipements :

-Salle omnisport : volume compactavec toiture fluide.

-Ecole primaire : volume Compactissu de d'additions et Soustractions de cube avec cour intérieure

- **Les ateliers :** volume compact simple

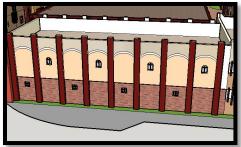


Figure 67: les ateliers

Source: auteurs.

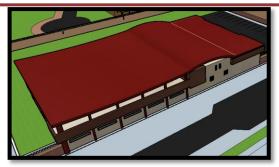


Figure 66 : volumétrie de la salle omnisport Source : auteurs



Figure 68 : volumétrie de l'école primaire. Source : auteurs.

III.2.3.2 Expression des façades:

Toutes les façades (voir annexe 2) de notre quartier prennent leur architecture du style local saharien qui se caractérise par :

- l'asymétrie : fenêtre verticale, horizontale, plein vide, des éléments qui ne se répètent pas.
- forme simple.
- petite ouvertures : pour diminuer le transfert de la chaleur. Le type de chaque ouvrant est variable selon le besoin d'éclairage, toutes les ouvertures du RDC sont surélevé par apport au sol de 1.8 pour éviter le vis avis ainsi que les nuisances.
- Traitement spécifique pour chaque fonction : qui sépare entre logements et équipements
- Utilisation des éléments architectoniques de chaque région de laquelle les habitants d'el Meneaa sont venus pour une sensation d'architecture familière.
- Utilisation de moucharabieh pour les ouvertures exposées au soleil, ainsi que pour l'intimité et l'ornementation des façades.
- L'encorbellement présent dans les façades pour apporter de l'ombrage.

- Garde-corps des terrasses accessible d'une hauteur de 1.80 pour éviter le visà-vis
- Les couleurs utilisés dans la façade sont les couleurs locales d'el Méneaa.



Figure 69 : Façade Nord Est

Source: auteurs

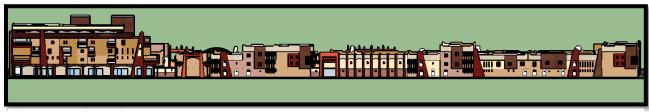


Figure 70: Façade Nord-Ouest Source: auteurs.







Figure 71 : argile qui montre les couleurs locales utilisées pour les façades.

Source : auteurs

III.2.3.3 Aménagement extérieur:

a) Les parcours :

• Parcours pour la mobilité douce :

Prévu dans le quartier pour les piétons (y compris PMR) ainsi que les vélos d'une largeur 5m. Hiérarchisé du public vers le privé, chaque passage mène de l'extérieur vers un espace mutualisé vers une entité du projet comme suit :



Figure 72 : schéma représentant le principe d'organisation du parcours pour la mobilité douce

Source: auteurs.

La hiérarchie est marquée par le changement de traitement de sol de chaque passage.Pour le revêtement-sol nous avons utilisé le pavé.



Figure 73 : aménagement extérieur montrant le changement de traitement de sol

Source : auteurs

• Parcours mécanique :

On a favorisé la mobilité douce à celle mécanique pour diminuer la pollution et pousser les gens à emprunter les passages piétons pour la rencontre, la voiture a droit d'accéder au quartier pour ensuite stationner dans les parkings prévus.

En cas d'accident ou d'incendie, les pompiers auront la possibilité d'accéder au quartier

b) Les parkings :

Pour les résidents des parkings extérieurs et un bâti R+1 ainsi que pour les équipements (voir annexe) .Des places pour les PMR sont prévus. Ainsi que pour les vélos.

c) Le parc urbain: Dans une logique de développement durable, nous avons aménagé un grand parc qui occupe la partie Sud Est de notre terrainune bande végétale pour protéger le bâtiment et les zones extérieures du bâtiment contre les vents chauds et le vent Sirocco, Ainsi pour Filtrer l'air chargé de poussière et de mauvaise odeur ilcomporte des kiosques, sanitaires publics, cabanes pour l'outillages. On a prévu dans le parc urbain une ferme pour les animaux ainsi que des kiosques, cabane pour outillage, sanitaire public et des bancs.

d) Les placettes :

Afin d'obtenir dans le quartier un environnement vert et saint, et assurer le bienêtre ainsi que le confort des usagers et toujours les pousser à la rencontre, nous avons aménagé à l'extérieur des placettes accessibles dotée de pergolas, bancs ainsi que des aires de jeux, des espaces vertset des potagers pour le semi collectif arborés et coins d'eau, ces derniers permettent la filtration des poussières, le rafraichissement de l'air par l'évapotranspiration, ainsi la création d'un microclimat acceptable. (Voir annexe),

La hiérarchie à l'échelle du quartier est faite comme suit : une semi publique pour chaque regroupement de bâti et une autre centralisé publique qui contient en plus des autres un théâtre, un micro souk à l'échelle du quartier, des potagers pour appuyer les traditions locales.







Figure 74placettes pour chaque groupement de logements intermédiaire Source : auteurs.



Figure 75 : parc urbain

Source: auteurs



Figure 76 placettes des logements collectifs



Figure 77 parking R+1

Source : auteurs





Figure 76:placettecentralisé

Source: auteurs

III.3 Concepts structurels et techniques :

III.3.1 Logique structurelle et choix du système constructif :

On a décidé d'utiliser la structure métallique parce qu'elle présente certains avantages : facilement démontable, entièrement recyclable, réduction de la quantité de déchets de chantier, réduction des sources des nuisances de chantier et la liberté d'aménagement (possibilité d'utilisation de grande portée) construction métallique permet de créer des bâtiments confortables, économiqueset écologiques.

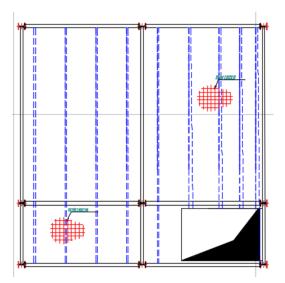


Figure 79: plan de coffrage d'un logement intermédiaire

Montrant la structure employée

Source: auteurs

Pour montrer les différents détails du projet, on prend une partie de la coupe AA sur un logement intermédiaire et on détermine l'emplacement de chaque détail :

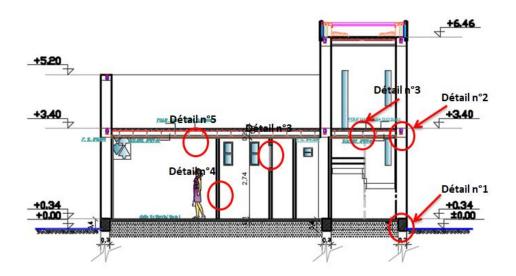


Figure 80 : coupe d'un logement intermédiaire

Source auteur

Les fondations: Le choix du type de fondation a été dicté directement par les données géologiques, et après l'étude de la nature du sol, nous avons choisi les fondationssuperficielles (semelles isolées en béton)

Les poteaux: les poteaux que nous avons choisis sont :

HEB 280 pour les logements collectifs

Enrobés de Placoplatre pour sa protection contre la dilatation.

HEA 280 pour les logements intermédiaires Ainsi que les villas.

HEB 300 pour les équipements.

Les poutres: L'utilisation de poutre de type IPN.

Les joints: L'utilisation de joint de dilatation est recommandée afin de protéger la structure lors de la dilatation de l'acier dûà l'écart de température, ainsi que des joints de rupture pour les

changements de directions et de hauteurs, ils sont varient de 15 à 40 m.

Le contreventement : se fait en étrier sur les parois

Les planchers: pour notre projet, le plancher retenu est de type collaborant. Les avantages de ce type : la rapidité du montage est supérieur à celle des systèmes traditionnels, il sert aussi aux contreventements horizontaux du bâtiment,

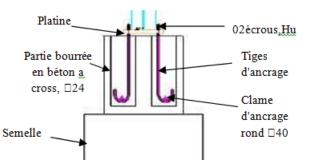


Figure 81Détail n°01: Articulation pied de poteau- fondation (1/50)

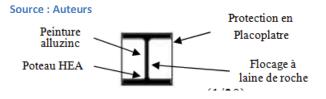


Figure82poteau HEA 280 (1/20) Source : Auteurs

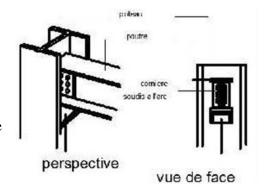


Figure 83: Détail n°02: Assemblage boulonné d'une poutre à l'âme d'un poteau (1/20) Source : auteurs

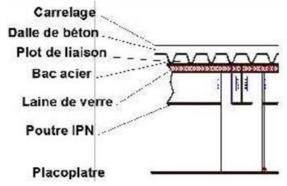


Figure 84Détail n°03: Détail Plancher collaborant (1/25) Source : Auteurs.

économie de béton et d'acier, les bacs d'acier assurent un coffrage efficace supprime les opérations de décoffrage.

III.3.2Choix de matériaux de construction et les détails techniques:

Chaque élément constructif du quartier peut contribuer à l'amélioration du confort de ses occupants. Que ce soit pour les sols, les murs ou les cloisons, le choix des matériaux et des couleurs ont une conséquence sur l'ambiance des espaces et donc sur le métabolisme humain.



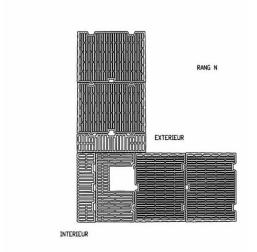
a. Les cloisons extérieures: Monumur Qui est isolant par Figure 85 brique monomur de lui-même. Il est doté d'un très grand nombre d'alvéoles qui emprisonnent l'air, ce qui est un excellent isolant

37CM Source: http://www.optisolution.com

(c'est le principe du double vitrage). L'efficacité de cette architecture, alliée au pouvoir isolant du matériau terre cuite, confère au MONOMUR une grande capacité d'isolation.

Le monomur est un procédé de réalisation de murs en maçonnerie de blocs de terre cuite montés à joints minces de mortier. Les joints verticaux à emboîtement permettent un assemblage soit à sec, ou notamment pour l'utilisation du procédé en zone sismique, soit en remplissant le joint vertical de mortier, ou encore en collant les boutisses des éléments de maçonnerie par un mortier de joint mince.

ANGLE RENTRANT BRIQUE POTEAU ET COMPLEMENT 37.5



BRIQUE POTEAU MONOMUR 37.5 JM Profil B 263x375x219

Figure 85détail d'angle rentrant brique poteau et complément

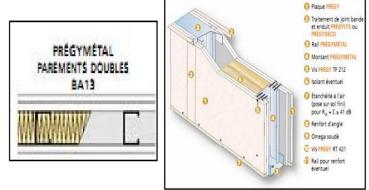
69

Figure 86 détail brique poteau monomur

Source : Source : http://www.optisolution.com

b. L

es cloisons intérieures : notre choix est porté vers les cloisons en Placoplatre, constitué de deux plaques de plâtre, sépare par un isolant en laine de verre.



c. Le vitrage: nous avons utilisé Le Figure 87 Détail n' double vitrage standard d'épaisseur 4/16/4 (deux vitres de 4mm séparées par un espace de 16mm hermétique rempli d'argon, un gaz très isolant). Les doubles vitrages évitent une déperdition de chaleur de 40% et offre une meilleure isolation phonique.

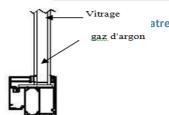


Figure 88: Détail n°05:Détail Double vitrage (1/5)
Source : auteurs

d. Les faux plafonds:

démontables, composés de plaques de plâtre de 1 cm d'épaisseur constituées d'une ossature en acier laquée permettant le démontage des panneaux et de laine de verre qui joue le rôle d'isolant thermique et acoustique. La fixation du faux plafond se fait par suspente à ossature primaire.

nous avons opté des faux plafonds

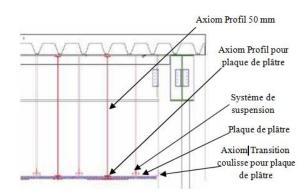


Figure 89 : détails N6 faux plafond

Source: auteurs

e. Etanchéité:

Nous avons utilisé l'étanchéité saharienne qui se compose de :

 1ére couche Mortier ciment: C'est une couche à pour rôle, le rebouchage des vides sur le plancher après son coulage, elle sera en mortier de ciment répondue à toute la surface sur 02 cmd'épaisseur.

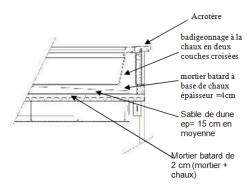


Figure 90: Détail toiture terrasse (1/50)
Source : auteurs

- 2éme couche : sable propre -isolation thermique : On utilise le sable commeisolant thermique pour l'étanchéité locale dans le sud.
- 3éme couche : mortier à base de chaux épaisseur =4cm.
- 4éme couche: badigeonnage à la chaux en deux couches croisées.

f. Terrasse jardin:

Nous avons utilisé des terrasses végétalisée de type extensive dans les toitures des logements collectifs (potagers) . Leur rôle est de :

- Améliorer le climat.
- Fixer les poussières atmosphériques.
- Offrent une performance intéressante pour l'acoustique et la thermique du bâtiment.

g. Mesures de protection contre incendie :

- La largeur des voies permet la circulation des engins
- La structure des batiments tient jusqu'à l'arrivée des secours
- On a prévu des espaces d'attente sécurisé en cas d'incendie.

h. Accessibilité par les personnes à mobilité réduite:

• Les places de stationnement: nous avons réservé des places dans les parkings (1 p pour chaque 50) elles sont signalées et marquées.

i. Gestion desdéchets:

Nous avons réservé dans chaque groupement du quartier un local poubelle pour les déchets, les différentes catégories de déchets sont triés par des conteneurs ou des sacs en plastique de différentes couleurs et/ou marqués d'un symbole.

Le déchet est transporté dans l'espace de stockage centralisé du quartier ensuite il est transporté à l'extérieur du quartier par des véhicules aménagés spécialement pour le transport des de déchet.

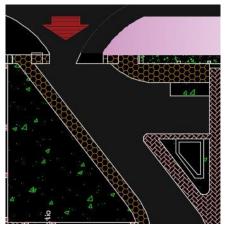


Figure 91 espace de stockage centralisé à l'entrée du quartier avec place de stationnement pour engins

Source: auteurs

Conclusion générale

Retours théoriques

A travers ce travail présenté nous avons voulu répondre à une problématique sociale que connait notre planète, depuis la nuit des temps l'homme a toujours vécu en société donc le vivre ensemble est une obligation pas un choix, ce sujet vaste ne saurait être appréhendé sous toutes ses facettes dans un seul projet, ce travail ce veut donc comme initiation à l'acte de bâtir en prenant en considération l'aspect social qui est souvent négligé et un premier jalon dans un domaine d'actualité et encore en balbutiement dans le monde.

Tout en répondant aux objectifs de durabilité qui caractérise la ville nouvelle d'El Méneaa, notre projet se veut d'être un quartier durable de qualité répondant à l'attractivité urbaine, il se veut aussi d'être respectueux de son environnement et s'y inscrit dedans d'une façon harmonieuse, enfin il se veut d'être un espace qui encourage la participation sociale ainsi que la mixité offrant à ses utilisateurs un cadre saint confortable et sécurisé et cela afin de constitué l'objectif à une problématique dont l'enjeu est mondiale.

Notre tout premier objectif à part la conception d'un quartier résidentiel été faire de ce dernier un lieu de cohésion sociale et d'attractivité, un lieu où les gens de tout le territoire se sentiront comme chez eux.

Vérification de l'hypothèse

Dans le premier chapitre nous avons proposé que l'application des principes du développement pour traiter l'aspect social peut faire du quartier résidentiel à El Méneaa un endroit où il fait bon vivre et attractive.

Limites et contraintes de la recherche :

Au cours de la réalisation de notre quartier nous avons rencontré plusieurs contraintes de travail : un thème vaste, et récent donc manque de documentation, ainsi que la limite du temps.

Perspective de la recherche:

En Algérie, ainsi que dans le monde l'homme est souvent négligé et n'est pas au centre de la recherche alors qu'avant tout on construit pour ce dernier sans oublier le respect de l'environnement, Pour répondre aux enjeux du vivre ensemble les constructions durables restent les premières solutions.

Nous aimerions que notre travail constitue une première référence dans notre pays, et qu'il y ait lieu de continuer à travailler dans ce domaine pour atteindre d'autres objectifs.

Annexe

ANNEXE 1

Analyse thématique

I. <u>Définitions</u>:

1. L'habitat :

L'habitat englobe de part son importance les dimensions politiques, économiques, sociales et juridiques ce qui lui donne une complexité qui a ouvert le champ à une multitude de chercheurs et d'auteurs à avancer différentes définitions et de l'aborder selon diverses approches allant de la symbolique, géographique et anthropologique.

D'après Clair et Michel Duplay dans la méthode illustrée « D'un point de vue fonctionnel: l'habitat est l'ensemble formé par le logement, ses prolongements extérieures, les équipements et leurs prolongements extérieurs , les lieux de travail secondaires ou tertiaires.

Dans l'encyclopédie Universalis « l'habitat n'est pas qu'un toit abri, foyer ou logis, mais un ensemble socialement organisé ... vise à satisfaire ses besoins physiologique, spirituels et affectifs ; il le protège des éléments hostiles et étrangers, il lui assure son épanouissement vital.

2. <u>Habiter:</u>

« Habiter » constitue une dimension essentielle dans l'évolution personnelle et la dynamique des groupes sociaux ».

Les façons et modes d'habiter constituent à l'échelle du groupe comme à celle de l'individu, des ensembles d'actions et de pratiques sur l'espace habité inégalement durable ou stable dont la cohérence est plus ou moins manifeste se décomposant et se recomposant aux grès de l'histoire et des trajectoires personnelles.

- « Le mode d'habiter est déterminé par les besoins fondamentaux de l'homme, ses croyances, ses coutumes son genre de vie concept introduit par Amos Rappoport pour englober la nécessité d'intimité, la situation de la femme et les relations.»
- « Habiter est le Fait de rester dans un lieu donné et d'occuper une demeure.

 Le terme, qui apparaît dans la langue française dès le XI siècle, exprime d'emblée les

 Deux dimensions, temporelle et spatiale: par définition, l'habiter s'inscrit à la fois dans
 l'espace et la durée ».

3. L'habitation:

L'habitation est l'élément prédominant de l'habitat son aspect spécifique l'identifie. La notion d'habitation prend des expressions diversifiées : Habitation, maison, domicile, villa, demeure, résidence, abri, logis, foyer, appartement.

Ces formes différentes, conséquence de l'environnement social, ont le même dominateur commun suivant: «L'habitation c'est l'espace architectonique destiné à une unité familiale ».

Donc l'habitation désigne simplement la maison ou le logement du point de vue de l'agencement des pièces les unes par rapport aux autres et de la distribution de l'espace (cour, couloir....)

4. <u>Le logement :</u>

Un logement est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation :

- séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...)
- indépendant, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'intérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local. Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements logements occasionnel. Logements vaccants.

5. Unité d'habitation (U.H) :

L'unité d'habitation est le nom donné à un principe Moderne de bâtiments d'habitation développé par Le Corbusier, célèbre architecte suisse (en collaboration avec le peintre et architecte Nadir Afonso qui a servi de modèle à plusieurs cités désignées.

Par ce nom. La première et la plus célèbre de ces unités est celle de Marseille construite entre 1947 et 1952, connue aussi sous le nom de « Cité radieuse ». Elle est devenue un grand classique architectural et on la considère souvent comme le bâtiment qui a inspiré par la suite le style et la pensée brutaliste.

L'unité d'habitation est conçue sur le principe du Modulor, système de mesures lié à la morphologie humaine basé sur le Nombre d'or.

II. Les types d'habitats:

1. Habitat individuel:

Une habitation construite en un ou plusieurs niveaux destiné à servir d'habitation, notamment à une famille ou à une seule personne.

a) Type d'habitat individuel :

1. Les maisons isolées:

Elles ont souvent un plan identique, et tendent à former un tout parce qu'elles sont la répétitivité du même élément.

Ce type de maison donne une cohérence à la composition urbaine grâce a la répétition de la forme et du rythme. Mais cette répétition n'est pas suffisante pour rendre intéressant un ensemble couvrant une grande surface Ainsi la création d'un environnement fastidieux est le résultat obtenu dans tous les cas, Sauf quand le site naturel présente des contrastes accentués. La maison isolée peut être séduisante même si elle est répétée plusieurs fois.

Leur densité d'occupation au sol varie de 5 à 15 maison à l'hectare. c'est une forme de construction extravagante du point de vue utilisation du sol et des coût, c'est pourquoi il est conseillé de combiner les maisons isolées avec les immeubles collectifs ou les maisons en bande.

2. <u>Les maisons jumelées:</u>

Ce modèle est entouré sur les trois cotés par un espace libre qui leur donne presque l'illusion d'une maison isolée.

La répétition d'un modèle unique donnera une impression d'unité. Deux maisons couplées ont généralement de 12à 15 mètres de façade, ce qui est un peu étroit par rapport à l'élévation et à la longueur moyenne des jardins individuels qui est de 0 à 45 mètres.



Source: Mémoire de magister: Le processus de création d'un habitat individuel de qualité, Université d'Annaba

3. Les maisons en bande:

Une bande peut être soit un ensemble complet doté d'un caractère architectural, soit un ensemble de maison toutes différentes les unes des autres, les deux facteurs communs à tous les types, étant la mitoyenneté des maisons et l'alignement des façades.

Construire sur une trame étroite avec une ouverture de 4.5 à 9m, la bande présente l'avantage d'économie de terrain et une densité d'occupation du sol.

Ce type d'habitat très développé dans les pays anglo-saxons est un retour à la composition urbaine traditionnelle.



4. Maisons à patios :

Système modulaire avec des types de maisons identiques ou peu différentes, construction ouverte ou fermée. Surface min du terrain 270 m²

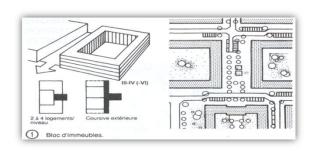
2. L'habitat collectif:

Forme d'habitat comportant plusieurs logements (appartements) locatifs ou en propriété dans un même immeuble, par opposition à l'habitat individuel qui n'en comporte qu'un (pavillon). La taille des immeubles d'habitat collectif est très variable: il peut s'agir de tours, de barres, mais aussi le plus souvent d'immeubles de petite taille. Quantitativement, l'habitat collectif se rencontre presque uniquement en milieu urbain. C'est un mode d'habitat qui consomme moins d'espace et permet une meilleure desserte (infrastructures, équipements.....) à un coût peu élevé.

a) Formes d'immeubles :

5. Bloc d'immeubles :

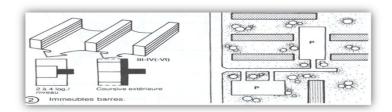
Forme de construction fermée utilisant l'espace sous forme homogène ou en rangées de bâtiments individuels. Les pièces donnant vers l'intérieure sont très différentes par leur fonction et leur configuration.



Source: Mémoire de Magister: l'habitat urbain de la ville de Tlemcen, Université de Tlemcen

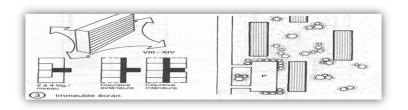
6. Immeuble barres:

Forme de construction ouverte et étendue sous forme de regroupement de type d'immeubles identiques ou variées ou de bâtiments de conception différente. il n'existe pas ou peu de différences entre l'intérieur et l'extérieur.



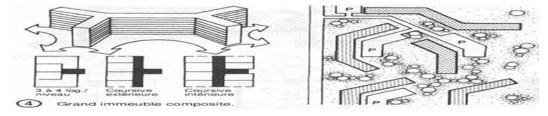
7. Immeuble écran:

Forme de bâtiment indépendant, souvent de grandes dimensions en longueur et en hauteur, pas de différenciation entre pièces donnant vers l'intérieur et l'extérieur.



8. Grand immeuble composite:

Assemblage ou extension d'immeuble écran, composant un grand ensemble, forme de construction indépendante de très grande surface. Possibilité de pièces très vastes. Peu de différenciation entre pièces donnant vers l'extérieur ou l'intérieur.



9. Tour:

Forme de construction solitaire, située librement sur le terrain, pas d'assemblage possible. Souvent mis en relation en milieu urbain avec des constructions basses et plates.

3. Habitat semi- collectif (Habitat intermédiaire) :

Le concept d'habitat semi collectif est né de la volonté de donner à l'habitat collectif l'allure et certains avantages de la maison individuelle. Il se caractérise principalement par un

groupement de logements superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel:

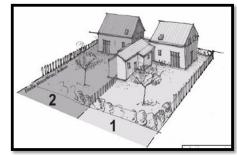
- Accès individualisé aux logements. - Espaces extérieurs privatifs pour chaque logement. - Des pièces à vivre plus grandes. - La faible hauteur qui ne dépasse pas : R+3.

a) Les typologies de l'habitat semi- collectif :

10. Maisons en bande:

Ces maisons comportent un petit jardin a l'avant et a l'arrière, et sont implantées sur les limites séparatives latérales des parcelles.

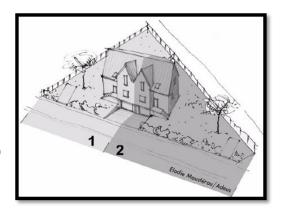
Densité : 20 logements a l'hectare = 43 habitants a l'hectare .



11. Maisons jumelées:

Chacun des deux logements dispose d'une entrée privative, d'un sous sol et d'un jardin

-Densité: 30 logements a l'hectare = 120 habitants a l'hectare.



12. <u>Maisons accolées :</u>

Ce sont des maisons accolées par le garage et possédant un habillage en bois , des jardins sont situés a l'avant et a l'arrière.

-Densité :17 logements a l'hectare = 40 habitants a l'hectare

13. Maisons jumelées accolées :

Ce sont des maisons bi-familiales collées les unes aux autre par le garage . Elle comportent un jardin a l'avant et a l'arrière , un large espace vert situé au centre du lotissement est accessible de l'arrière.

-Densité : 20 logements a l'hectare = 66 habitants a l'hectare .

4) Habitat intégré:

Un édifice multi fonctionnel englobe les fonctions principales de la vie humaines « travail, habitat, détente, circulation, loisir ...)

Ils créent un cadre dans lequel les diverses utilisations se complètent tout en tirant des avantages mutuels.

Les multifonctionnel rendent l'espace urbain plus agréable et ils donnent à la ville ses dimensions contemporaines.

III. Partie Normative

1-Mode de Gestion des normes en Algerie:

1-1 Domaine bâtis:

a) Le Logement:

• le séjour :

La salle de séjour, aussi appelée salon, est la pièce du logement dédiée aux divertissements de la famille (lire, regarder la télévision, écouter de la musique, etc.) et à la réception des invités. Il est alors meublé de sièges plutôt confortables (canapé, fauteuil, pouf,etc) de table basse, meuble-bibliotheque,



Dans de nombreuses habitations, salon et salle a manger se partagent souvent le même espace.

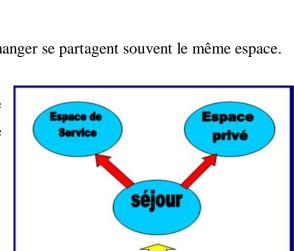
Orientation:

bar.

Le séjour doit obligatoirement être éclairé en lumière naturelle de préférence du cote sud, sud-ouest.

Recommandation:

- -L'ouverture en façade est importante.
- -il occupe généralement le niveau inférieur d'un duplexe.
- -le séjour doit être généralement relier à une terrasse ou un balcon.
- cette pièce peut être utilisé upour prendre les repas quand la cuisine est trop petite.



• La cuisine :

La cuisine est une pièce spécifique dans un bâtiment, spécialement équipée pour la préparation des aliments et des plats . On y dispose généralement de l'eau courante et divers appareils électroménagers (cuisinière, four, r éfrigérateur...).



La cuisine peut disposer de locaux annexes : les celliers , les chambres froides de restaurants, d'hôtels et d'usines de cuisine industrielle. Dans un logement de type studio la cuisine n'est pas une pièce mais un équipement le long d'un mur.

Orientation : peut être placé au nord.

Recommandation:

- -La position des ouvertures doit être prêt du plan de travail.
- -Il faut avoir un bon éclairage du plan de travail sa surface minimale est de : 12 mètres carrés pour le logement de type F3 , 14 mètres carrés

Cuisine en forme de L

pour le logement de type F4,16 mètres carrés pour le logement de type F5

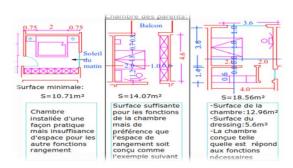
• Chambres parents:

Une chambre à coucher, ou plus usuellement chambre, est la pièce d une habitation destinée à assurer le sommeil ou le repos de l'habitant, et qui comporte en principe au moins un lit.

La surface minimale de la chambre est de 12 mètres carrés

Importance de la partie nuit (Chambre) par rapport au logement:

le fait qu'on passe le tiers de notre vie à dormir, il est donc important d'en faire un lieu agréable, propice au sommeil. Il est préférable d'avoir une forme régulière surtout si la chambre est petite, Elle peut irrégulière, seulement elle doit permettre un lit double tout en aménageant une circulation Types libre autour. Il faut l'éloigner des espaces jour.



• Le hall d'entrée / Le couloir:

Dans un édifice,

la distribution architecturale des pièces est faite

selon des plans qui donnent une ordonnance harmonieuse une organisation fonctionnelle des locaux. disposition est permise les couloirs qui donnent la circulation des habitants dans le bâtiment.



Recommandations et surfaces:

- Il est souhaitable d'éclairer cet espace naturellement .
- -Depuis le hall d'entrée toutes les pièces principales doivent être directement accessibles
- La largeur minimale d'un hall est de 1.30 m
- Le hall se situe de préférence à l'opposé de la direction prédominante des vents
- en cas de mauvaise condition climatique un sas d'entrée est absolument nécessaire.

• salle de bain et toilette :

SDB:

Pièce indépendante dans lesquelles sont disposés des installations des équipements pour le nettoyage corporel et l'hygiène.

Wc:

Ensembles d'appareils sanitaires qui permettent de satisfaire des besoins naturels.

Surface: entre 4 et 7 m2.

Recommandation:

Ils doivent bénéficier de la lumière et d'aération naturelle.

La SDB doit être de préférence accessible depuis les chambres.

Pour des raisons économiques et

techniques la SDB, WC, et la cuisine doivent être agencé de sorte à regrouper leurs conduites.

La surface minimale de la salle de bain est de :

4 mètres carrés pour le logement de type F3.

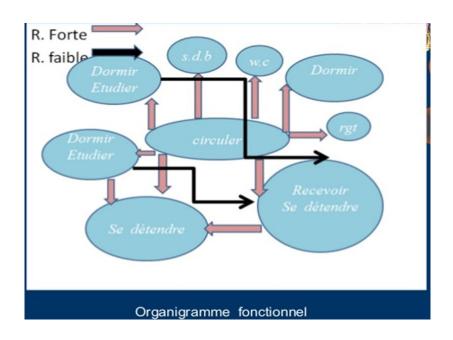
5 mètres carrés pour le logement de type F4.

6 mètres carrés pour le logement de type F5.

Elle doit être équipé d'une baignoire de dimension standard.

La surface minimale de la salle de toilettes est de 1,5 mètre carré. Elle doit être conçue de manière a ne constituer aucune gène, quant a son fonctionnement, notamment a l'ouverture de la porte et a l'accès

d- L'organigramme fonctionnel d'un logement :



2-1-2- Espace commun entre logement :

a- Le hall d'entrée du bâtiment :

Le hall est une grande salle servant d'entrée dans les habitations individuelles et collectives, ou d'espace de dégagement dans les édifices recevant du public (hall de gare, d'aéroport, d'hôtel ou d'exposition).

Dans un appartement, le hall d'entrée est aussi synonyme de Vestibule

Le Palier :

Espace plat et spacieux qui marque un étage après une série des marches, etplate-forme ménagée entre deux volées d'escalier

Il assure les fonctions suivantes:

• La distribution directe des logements. • Accès et circulation.

-La largeur minimale d'un palier est de 1.30m.

1 -2 Domaine non bâtis:

Espaces de déplacement :

Circulation mécanique:

Les voies primaires ou artérielles: pour les liaisons entre les quartiers.

- Les voies secondaires ou de distributions: pour les déplacements à l'intérieur du quartier.
- Les voies tertiaires ou de dessertes: assurant l'accès aux habitations.

Circulation piétonne:

Les cheminements piétons, les parcours, les trottoirs, passages sont des espaces de circulation des piétons.

On distingue généralement :

- Le sentier: d'environ 0.7 m de large qui est le plus souvent en simple terre battue, sablée ou non.
- L'allée: pour les piétons dont la largeur varie entre 1.20 m et 1.50 m environ et dont la surface est sablée, cimentée ou dallée (pavés, briques, pierres).
- L'allée carrossable: la plupart du temps bitumée, assure la circulation des voitures d'entretien, des voitures d'incendie ou des bicyclettes.
- Les voies de secours et de lutte contre l'incendie: peuvent sans difficulté être intégrées au cheminement piétonnier.

Espaces verts:

Jardin:

L'espace vert est un espace très important pour l'homme c'est un lieu de repos, de loisir, jeu, lecture, rencontre.

• Il peut être en plusieurs formes : terrain gazonné, terrain planté avec des grands arbres ou des petites plantes.

L'espace vert utilisé comme un écran contre les vents, soleil, les nuisances et le bruit. Il a une fonction bioclimatique par l'humidification de l'air ambiant et peut entraîner des abaissements de température de 1° à 4°C.

- Il assure aussi une fonction sur l'équilibre physique et psychologique de l'homme et l'espace vert considéré comme un espace d'échanges et de rencontres sociales, tout ça en plus la fonction esthétique.
- Espaces verts 2.5m²/ht.

IV. Analyse d'exemple :

1. Maison individuelle à EL Ménéaa :

D'après la Visite de la maison qui se situe à la ville nouvelle d'el Ménéaa de madame Fatima Rouighi une artisane qui a vu une maison individuel contemporaine organisée comme suit : maison principale (habitant) et maison secondaire (invités) un jardin au milieu.



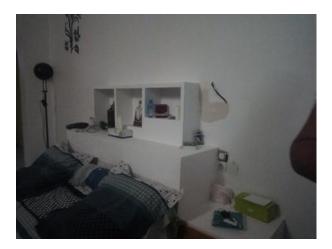
Figure Maison introvertie ouverte sur le jardin



Vu sur le jardin à partir Du salon



ouverture haute à l'entrée de la maison



chambre

On remarque de le mobilier de la suite parentale ainsi que du salon est bâti et ce pour faciliter la vie quotidienne (faciliter le ménage dans une région saharienne).

On est monté au premier où y a son atelier où elle enseigne l'art du tissage et une petite école de français



Figure classe à l'étage

elle nous a parlé de la culture locale, que la ville n'a pas vraiment un culture propre à elle mais englobe tout un ensemble en effet Menea était un carrefour entre Aghouat Adrar Baied Mali Tombouctou et le Soudan d'où la mixité de la population locale. Les tapis qu'on remarque au-dessus sont inspirés de motif turc.

En ce qui concerne la maison des invités on peut y accéder directement par l'extérieure sans passer par la maison principale, en traversant le jardin madame Fatima nous a dit qu'au sud quand on accueil des invités, on les nourrit et loge pour la nuit ainsi elle contient une grande chambre avec une table, un salon et un sanitaire.





Figure sanitaire des invités

Figure maison des invitées

On trouve un poulailler et un espace pour les chèvres :

Pour le jardin on y trouve différente espèces d'arbre de la région : cactus, ainsi qu'un coin pour le compostage





Figure ferme

jardin

2. Exemple d'Eco quartier : « Quartier de la Brasserie Strasbourg – Cronenbourg » france

présentation du projet :

Programme:

• Population: 1 300 habitants

• Logements: 450 logements (32 000 m² SHON)

• Activités : 1 750 m² SHON de bureaux et services (centre médical, dentiste,...)

Équipements publics : /

L'arrêt des installations de production et de conditionnement des Brasseries Kronenbourg, en 2000, a amené la désaffection de la partie nord de leur site, situé au cœur du quartier de Kronenbourg. Cette ancienne friche de 3,6 hectares, au centre d'un faubourg animé de Strasbourg, à proximité des commerces et du tramway,





offre l'opportunité de construire de nouveaux logements à forte valeur ajoutée environnementale. Le quartier s'inscrit harmonieusement dans son environnement, en jouant sur des hauteurs diversifiées, plus hautes du côté de la voie ferrée, et plus basse au contact des habitations de la rue Jacob.

Concepts:

*Des voitures peu visibles dans le quartier :Le stationnement des résidents sera Organisé en sous-sol, au centre du quartier. Une offre en auto partage sera proposée. La majorité des rues sera réservée aux piétons et cyclistes.

*Vivre « la ville au vert » :Le quartier fera la part belle aux espaces verts jardins privés, jardins partagés, espaces de jeu)en lien avec les parcs de l'église Saint-Sauveur et de a Bergerie.

*Consolider la mixité sociale à Kronenbourg Le projet proposera une offre diversifiée De logements : 35 % de logements sociaux, dont 5 %réservés à l'accession sociale à la propriété, et un immeuble en autopromotion.

*Des bâtiments très performants des bâtiments seront économes en énergie, avec des niveaux différenciés, depuis la très haute performance énergétique (THPE Enr soit - 30% par rapport à la réglementation thermique 2005) à la basse consommation en énergie.

Annexe 2

Programme

Normes surfacique pour les logements :

Les espaces :

Séjour :

Sa surface moyenne varie de 19m² à 21m² selon la taille du logement.

Chambre:

Sa surface doit être comprise entre 11 à 13 m². Le rapport de ces dimensions et la disposition des ouvertures doivent permettre un taux d'occupation maximum.

Cuisine:

Elle doit permettre la prise des repas ; sa surface est de l'ordre de 10m².

Salle de bain :

Sa surface moyenne est de 3.5m². Elle est équipée obligatoirement d'une baignoire de dimension standard. Un emplacement doit être réservé pour une machine à laver le linge dont les dimensions seraient entre 60x70 et 70x70. Cet emplacement peut être prévu en cas de besoin dans le séchoir.

Toilette:

Sa surface minimale est de 1 m², conçue de manière à ne constituer aucune gêne quant à son fonctionnement, notamment à l'ouverture de la porte et à l'accès.

Dégagement :

La surface des dégagements (circulations intérieures, hall et couloirs) ne doit pas excéder 12% de la surface habitable du logement.

Les rangements :

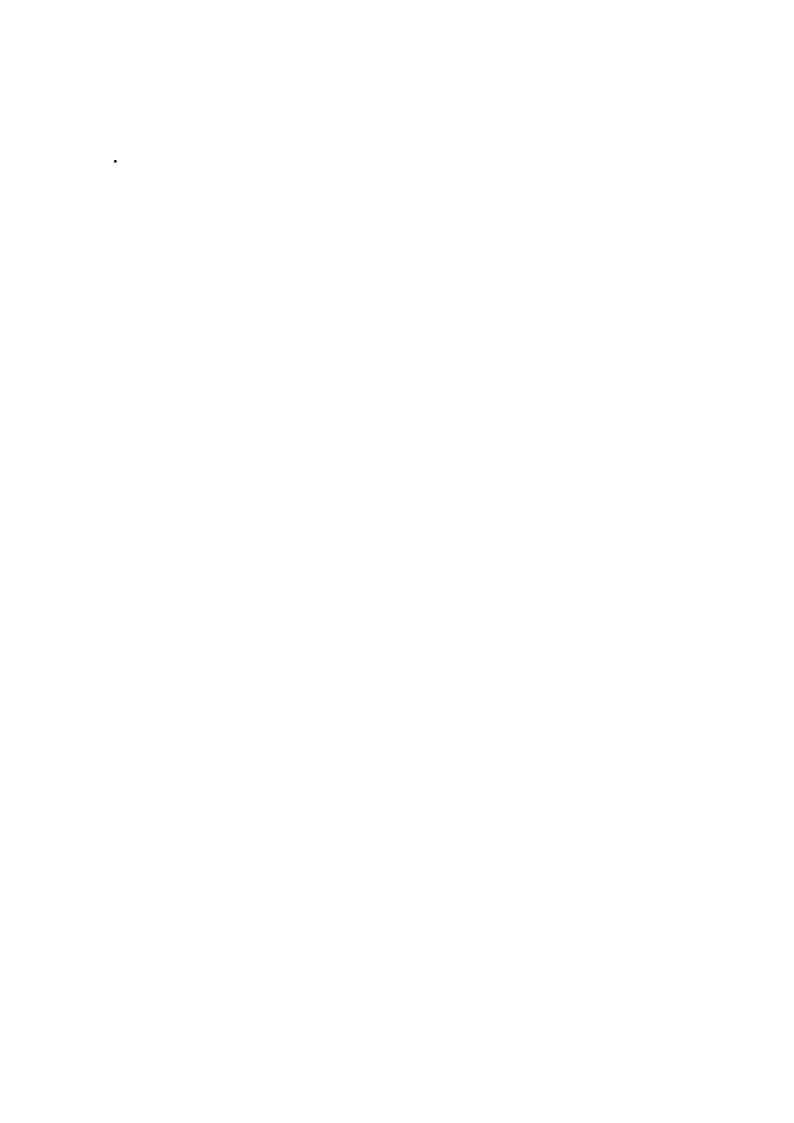
Rangements:

Les surfaces en plan des rangements à prévoir (non compris les rangements de la cuisine) varient de 1 à 2m².

Séchoir : Il prolonge la cuisine ; sa largeur doit être de 1.40m au minimum.

Espace de circulation :

DESIGNATION	DISTANCE
Largeur hall d'entrée	3.00 m
Distance de la porte d'entrée de l'immeuble à la première	
marche d'escalier ou à l'arrivée de la rampe d'accès	4.00 m
Largeur porte d'accès de l'immeuble	1.50 m



Liste des figures :

Figure 1 : schema recapitulatif de la démarche méthodologique et str	fucturation du mémoire.10
figure2 Platon E	rreur! Signet non défini.10
figure3 Martin Luther	Erreur! Signet non défini.
figure4 Cylindre de Cyrus	-
figure5 Vienne, Autriche	-
figure6 organigramme	•
figure7 Schématisation de l'historique du développement durable de	
jusqu'à nos jours	
Figure 8: les principales dimensions du développement durable	
Figure 9 :les zones arides dans le monde	_
Figure 10Plan de masse de l'opération Europa 3.	
Figure 11Dessin perspectif montrant les Ces dispositions confèrent au	
et les espaces un ancrage territorial. Publics (mail axial conduisant au défini.	u square) Erreur! Signet non
Figure 12Vue du patio	Erreur! Signet non défini.
Figure 13Fig.: Tracé des espaces intermédiaires autour du patio	Erreur! Signet non défini.
Figure 14 : coursive	Erreur! Signet non défini.
Figure 15 : vue de l'intérieur	Erreur! Signet non défini.
Figure 16 : vue depuis la terrasse	37
Figure 17 Skiff	•
Figure 18 : Salon	37
Figure 19 l'argile	38
Figure 20 Pierre	38
Figure 21: organigramme fonctionnel d'une maison MOZABITE	Erreur! Signet non défini.
Figure 22 :carte d'Agérie qui montre la situation de la ville d'El	Ménéaa
Erreur! Signet non défini.	
Figure 23 :Schéma de la ville nouvelle d'El Méenéaa	41
Figure 24: la palmeraie et le plateau de ville nouvelle	41
Figure 25 : Zoom au Nord sur l'accesibilité et connexion sur El Ménéa	a42
Figure 26 : Zoom au Ouest sur l'accesiblité et connexion sur El Ménéa	ıa42
Figure 27 : Panorma et profil en long sur le tracé N 6 accédant au plat	eau43
Figure 28 : Panormama sur la future piste accédant au plateau	44
Figure 29 : Températeur anuelle 2015	44
Figure 30 : pluviométrie durant 2015	44
Figure 31 : taux d'humidité annuelle	45
Figure 32 : Zones climatique d'hiver en Algérie	45

Figure 33 : Zones climatiques d'été en Algérie45
Figure 34 : Cartographie de la direction des vents dominants
Figure 35 :Vocations de la ville nouvelle d'El Ménéaa
Figures 36 : les quatres quartiers de la ville nouvelle d'El Ménéaa
Figures 37 : la hiérarchisation du réseau viaire48
Figure 38 : plan de la structure viaire
Figure 39 : réseau du bus urbain de la ville nouvelle d'el Ménéaa
Figure 40 : Système écologique de la nouvelle ville d'El Ménéaa
Figure 41 : structure de système AEP
Figure 42 : Schéma directeur des eaux usées
Figure 43 : Situation de l'aire d'intervention
Figure 44 : accessibilité de l'aire d'intention
Figure 45 : voies qui entourent le terrain
Figure 46 : environnement immédiat du site d'intervention
Figure 47 : Morphologie de l'aire d'étude
Figure 48 : topographie du site53
Figure 49: micro climat du site d'intervention
Figure 50 : parcours des eaux usées
Figure 51 : situation du réservoir d'eau
Figure 52 : schéma montrant l'idée principale du projet
Figure 53 : schéma montrant la trame du quartier
Figure 54 : schéma montrant l'organisation du bâti
Figure 55 : montrant les différents accès mécaniques
Figure 56 : montrant les différents accès pour la mobilité douce
Figure 57 : schéma montrant la soustraction effectuée sur la forme
Figure 58 : schéma représentant le volume de base du collectif ainsi que la placette au centre60
Figure 59 : schéma représentant le dégradé de volume ainsi que l'affectation des potagers et de
l'esplanade60
Figure 60 : schéma montrant les espaces mutualisées
Figure 61 : schéma représentant l'affectation des fonctions
Figure 62 : Schéma montrant la mitoyenneté
Figure 63 : Schéma montrant l'emboitement de deux logements intermédiaires
Figure 64 : représentant les deux entités de la villa
Figure 65 : représentant les terrasses communicantes
Figure 66 : volumétrie de la salle omnisport
Figure 67: les ateliers

Figure 68 : volumétrie de l'école primaire	62
Figure 69 : façade Nord Est	63
Figure 70 : façade Nord-Ouest	63
Figure 71 : argile qui montre les couleurs locales utilisées pour les façades	63
Figure 72 : schéma représentant le principe d'organisation du parcours pour la mobilit	té douce64
Figure 73 : aménagement extérieur montrant le changement de traitement de sol	64
Figure 74 : placettes pour chaque groupement de logements intermédiaire	65
Figure 75 : parc urbain	65
Figure 76 : placette des logements collectifs	65
Figure 77: parking R+1	65
Figure 78 : placette centralisé	66
Figure 79 : plan de coffrage d'un logement intermédiaire montrant la structure employ	yée67
Figure 80 : coupe d'un logement intermédiaire	67
Figure 81 : articulation pied de poteau-fondation	68
Figure 82 : poteau HEA 280	68
Figure 83 : assemblage boulonné d'une poutre à l'âme d'un poteau	68
Figure 84 : plancher collaborant	68
Figure 85 : brique monomur	69
Figure 85 : détail d'angle rentrant brique poteau et complément	69
Figure 86 : détail brique poteau monomur	69
Figure 87 : détail du panneau en placoplatre	70
Figure 88 : détail double vitrage	70
Figure 89 : détails faux plafond	70
Figure 90 : toiture terasse.	71
Figure 91 : espace de stockage centralisé à l'entrée du quartier avec place de sta	itionnement pour
engins	72

Liste des tableaux :

Tableau 1: Quelles dimensions pour le développement humain	26
Tableau 2 : synthèse de l'analyse AFOM	56
Tableau 3 : tableau résumant les gabarits de chaque projet du quartier	59

-Bibliographie:

- -Cohésion Sociale, Un des piliers du développement durable (PDF).
- **-Dominique Gluck**, la ville est celle du genre masculin?, cahiers internationaux de symbolisme 143-144-145, Mans, 2017, pp 103-119)
- Francis Beaucire, Xavier Desjardins, décembre 2014
- -J-L.Dubois, F-R.Mahieu, A.Poussard, La durabilité sociale comme composante du développement humain durable.
- -Matthu, Roland. Vers une architectonique relationnelle: du territoire à l'édifice. Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, 2004.
- Mustapha Cherif, L'Algérie du vivre-ensemble, le 16-05-2018.
- -SNAT 2030, jeudi 21 octobre 2010.
- Thierry Paquot, L'espace public, La découverte, 2009.
- (SNAT) 2025, Février 2008 p8
- **WORKSHOP**, Lieu(x) communs, 27.03 > 30.03
- Thierry Paquot, La découverte, L'espace public", 2009
- **Matthu, Roland**. Vers une architectonique relationnelle: du territoire à l'édifice. Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, 2004
- cf. Malthus, Les origines du développement durable, 2010
- Satre Buisson Joël, Enseignant IAE Lille 1 Consultant territorial
- **Pegui Yannick Felix**, *Gouvernance locale et attractivité territoriale des entreprises*, Mémoire de Master 2, 2012

- **Jean-Pierre Sueur**, Sénateur, Villes du futur, futur des villes ; Quel avenir pour les villes du monde ?
- Tome I ,Rapport d'information, .enjeux. Senat, session ordinaire 2010-2011. p 139
- **François Cusin. Julien Damon**, Les villes face aux défis de l'attractivité. Classements, enjeux et stratégies urbaines. Futuribles, n° 367, octobre 2010, p 25.
- **-Badrani S**, L'Algérie veut ses pôles de compétitivité : Territoires en quête d'avantage compétitifs, in Article du journal El WATAN du 11 Décembre 2006
- -L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture est une organisation spécialisée du système des Nations unies, créée en 1945 à Québec. Son siège est à Rome, au -
- -Palazzo FAO, depuis 1951
- Magri El ouadjeri, 2009
- **EGIS**, (2012), Mission B avant projet du plan d'aménagement et concept de la ville nouvelle de El Ménéaa, Algérie

-Bibliographie électronique (sites internet) :

- https://www.amc-archi.com.
- http://www.archi.fr.
- https://citation-celebre.leparisien.fr.
- -https://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr.
- http://www.grainesdepaix.org.
- https://fr.humanrights.com.
- https://www.wikipedia.org
- https://www.unenvironment.org/fr
- Http://attractivite-des-territoires.over-blog.com/
- -http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Conf_Internat/table_ronde_Rio_20_sur_le_RR.pdf